



Assemblée générale

Soixante-cinquième session

5^e séance plénière

Mardi 21 septembre 2010, à 9 heures
New York

Documents officiels

Coprésident : M. Treki (Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session)
Coprésident : M. Deiss (Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session)

La séance est ouverte à 9 h 5.

Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement

Points 13 et 115 de l'ordre du jour (*suite*)

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes

Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire

Projet de résolution (A/65/L.1)

Le Coprésident (M. Deiss) : Je rappelle aux membres la question de la durée des déclarations. Les membres se souviendront que, conformément à la résolution 64/184 de l'Assemblée générale en date du 21 décembre 2009, la liste des orateurs a été établie en partant du principe que le temps de parole serait limité à cinq minutes par déclaration. Je voudrais en conséquence demander aux orateurs de se tenir à cette limite par respect de tous ceux qui vont parler après eux, pour qu'ils puissent le faire dans d'aussi bonnes conditions que ceux qui commencent maintenant. Je

remercie les membres de leur compréhension et de leur discipline.

L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Dimitris Christofias, Président de la République de Chypre.

Le Président Christofias (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand plaisir que de participer à la présente Réunion plénière de haut niveau, dont le dessein est des plus nobles : aussi vastes et ambitieux soient-ils, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) méritent sans aucun doute, en effet, toute notre attention et tous nos efforts. Les pays, petits et grands, doivent assumer leurs responsabilités communes en faisant en sorte que tous les objectifs soient réalisés dans les délais impartis.

De fait, au cours des 10 dernières années, nous avons beaucoup parlé, mais pas suffisamment agi. Dans les cinq ans qui nous restent, nous devons redoubler d'efforts pour rattraper le retard. Pour notre part, bien que Chypre soit un petit pays doté de ressources limitées, nous faisons tout notre possible pour mettre en œuvre les engagements pris en mobilisant des sources novatrices et supplémentaires de financement. CyprusAid, le service de coopération pour le développement de la République, s'efforce

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



d'allouer l'aide de manière efficace et ciblée afin de mieux servir les pays partenaires.

Assurer l'accès de tous aux services sociaux et à la protection sociale et réduire les inégalités sont parmi nos objectifs. À cet égard, nous travaillons avec nos partenaires de l'Union européenne (UE) et de l'Organisation des Nations Unies, et avec de nombreuses organisations non gouvernementales locales et internationales. Nous axons plus particulièrement notre aide au développement sur le secteur de la santé, en construisant par exemple des cliniques et en faisant don d'ambulances. Nous consacrons également à l'éducation, aux services de tourisme et à l'infrastructure, tels la construction de ponts et les travaux publics. À l'avenir, il nous faudra accorder une plus grande attention aux problèmes environnementaux causés par les changements climatiques.

Ne disposant pas pour l'instant de mécanisme de mise en œuvre des projets, Chypre mène ses projets de développement dans le cadre de la coopération par délégation, c'est-à-dire en étroite collaboration avec nos partenaires de l'Union européenne et leurs organismes de développement. Les projets mis en œuvre ou planifiés jusqu'à présent portent exclusivement sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

L'Union européenne et ses États membres jouent un rôle capital en permettant aux pays en développement de réaliser les objectifs 4 et 5 relatifs à la mortalité infantile et à la santé maternelle. Dans ce contexte, je tiens à souligner notre propre contribution à l'objectif 6 sur le sida par le biais de la Facilité internationale d'achat de médicaments, un mécanisme novateur de financement du développement.

De cette tribune, je tiens à assurer les Membres que je ferai tout mon possible pour que Chypre continue de jouer un rôle actif, aux niveaux mondial et régional, dans le cadre de cet effort collectif. Avant de terminer, je tiens à réaffirmer ce que j'ai dit hier : si nous voulons véritablement nous attaquer, sur le fond, aux problèmes de la pauvreté et de l'inégalité des sexes, nous devons nous battre pour parvenir à une distribution plus équitable de la richesse mondiale.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M^{me} Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande.

La Présidente Halonen (parle en anglais) : La Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) est fondée sur l'idée que la paix et la sécurité, le développement et le respect des droits de l'homme sont interdépendants et mutuellement bénéfiques. Cette notion est toujours d'actualité.

S'il respecte les droits de l'homme et la primauté du droit et applique une bonne gouvernance et une politique de justice sociale, un État démocratique fournit les fondations solides nécessaires aux aspirations de ses citoyens. Les activités des organisations non gouvernementales ont été et restent par ailleurs fondamentales pour la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et nous avons également besoin du travail du secteur privé.

Les preuves sont nombreuses que nos efforts collectifs ont porté leurs fruits. Les objectifs du Millénaire pour le développement font désormais partie intégrante des propres stratégies nationales de développement des pays en développement et de nombreux exemples montrent qu'ils ont joué un rôle prépondérant dans la réduction de la pauvreté au sein des pays.

La Finlande attache une importance capitale aux objectifs du Millénaire pour le développement. Nous continuerons à accroître les fonds affectés à la coopération pour le développement, qui devraient représenter 0,58 % de notre revenu national brut l'an prochain, ce qui nous met en position d'atteindre l'objectif de 0,7 % d'ici à 2015. Nous axons de plus en plus notre appui sur l'Afrique et encourageons les autres nations à faire de même.

Les objectifs du Millénaire pour le développement s'inscrivent dans un vaste programme de développement qui inclut les objectifs complémentaires du respect, de la défense et de la protection de tous les droits de l'homme, ainsi que du renforcement de la démocratie et de l'état de droit.

L'autonomisation des femmes est absolument indispensable si nous voulons réaliser les objectifs du Millénaire mais nous avons besoin pour cela de l'engagement et de la contribution des femmes et des hommes. Le recul de la mortalité maternelle enregistré à plusieurs endroits montre que nous pouvons jouer à cet égard un rôle déterminant. Une démarche fondée sur les droits est particulièrement importante dans le cadre de la promotion de la santé maternelle et des

droits des femmes en matière de reproduction. Le foulard que je porte aujourd'hui autour du cou illustre le large mouvement de femmes et d'hommes qui s'associent à cette démarche. La Finlande salue et soutient fermement l'entité ONU-Femmes qui vient d'être créée, et dont la mission est de promouvoir l'égalité des sexes sur le plan international comme au sein du système des Nations Unies.

Les efforts d'élimination de la pauvreté et d'amélioration de la vie de tous doivent être fondés sur des critères de viabilité économique, sociale et environnementale. Une attention particulière doit être accordée aux peuples indigènes et aux minorités ethniques, qui font souvent l'objet de discriminations. Les droits des personnes handicapées doivent également gagner en visibilité et être abordés dans le cadre des activités liées aux objectifs du Millénaire pour le développement, à tous les niveaux.

En 2004, nous avons décidé qu'il fallait également une réforme de la mondialisation, car seule une mondialisation équitable pourra être une force positive pour tous les peuples du monde. Nous devons créer les conditions d'une croissance économique durable qui se traduira par des emplois décents. Cela est essentiel si l'on veut réduire la pauvreté.

Il existe une forte corrélation entre les questions liées au climat et les objectifs du Millénaire pour le développement. Les progrès accomplis dans le domaine des changements climatiques vont dans le sens de nos efforts de réalisation des OMD. Nous devons également protéger la biodiversité et les écosystèmes, qui contribuent aussi à une adaptation efficiente et durable aux changements climatiques. La Finlande espère à cet égard que la Réunion de haut niveau sur la diversité biologique, qui se tiendra demain, portera ses fruits.

Le Secrétaire général a mis en place un Groupe de haut niveau sur la viabilité de l'environnement mondial afin d'énoncer une vision nouvelle de la croissance et de la prospérité fondée sur le long terme. J'ai l'honneur de partager la présidence de ce groupe avec S. E. M. Jacob Zuma, Président de l'Afrique du Sud. Toute brève qu'elle ait été, il m'est apparu clairement pendant notre première réunion, dimanche, que le Groupe était déterminé à proposer de nouvelles idées destinées à relever ce défi.

En Finlande, nous sommes persuadés que les objectifs du Millénaire pour le développement sont

réalisables. Un système multilatéral fort est essentiel pour ce faire. Les OMD ne pourront être atteints que par la coopération et dans le cadre d'une participation égale. Les pays développés comme les pays en développement doivent être en mesure de participer au processus de décision mondial et de faire la preuve de leur engagement à cet égard.

Enfin, il y a 10 ans, j'ai eu l'honneur de présider le Sommet du Millénaire avec M. Sam Nujoma, ancien Président de Namibie. L'enthousiasme qui régnait alors est encore frais dans ma mémoire. Gardons cet état d'esprit et faisons des objectifs du Millénaire pour le développement une réalité pour les populations.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Pál Schmitt, Président de la République de Hongrie.

Le Président Schmitt (parle en anglais) : Nous le savons tous, la paix durable ne pourra devenir réalité tant que de larges groupes de la population mondiale n'ont pas trouvé le moyen de vaincre la pauvreté. Tout être humain a le droit et le potentiel de vivre une vie décente. Face à ce défi collectif, une réflexion collective et une action multidimensionnelle s'imposent pour atteindre l'ensemble des objectifs variés mais intimement liés que nous nous sommes fixés.

La Hongrie se prononce fermement en faveur d'une démarche globale face à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Des politiques soigneusement ciblées sont nécessaires pour réaliser les objectifs dans lesquels nous accusons un retard, et une cohérence parfaite des politiques est indispensable si l'on veut accélérer le processus.

Tout en insistant sur le fait que les OMD sont égaux en importance et interconnectés, la Hongrie estime que l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim contribuerait sensiblement à la réalisation des autres objectifs. Une conception globale de la sécurité alimentaire est essentielle, et nous sommes convaincus qu'un développement agricole durable, sur la base des ressources, des possibilités et des caractéristiques écologiques locales, est un facteur clef en la matière.

Comme l'ont montré les bilans récents des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs, ce sont les collectivités rurales qui souffrent plus particulièrement d'un retard de développement. Nous estimons que l'accent mis sur le développement rural

et l'amélioration des conditions de vie dans les campagnes peut contribuer à freiner l'exode rural et, par là, la multiplication des quartiers de taudis.

La sécurité de l'approvisionnement en eau, une bonne gestion des ressources en eau, l'accès à une eau propre et l'assainissement sont des facteurs cruciaux dans le cadre des grandes priorités des objectifs du Millénaire pour le développement. La Hongrie s'est engagée à continuer de partager son expérience dans ce domaine avec ses partenaires. Je tiens à ce propos à souligner que l'eau sera également l'un des principaux axes de l'action de la Hongrie au cours de sa présidence de l'Union européenne, au premier semestre 2011.

La Hongrie est convaincue qu'il ne saurait y avoir de développement durable sans l'amélioration des capacités en matière de ressources humaines. L'éducation donne aux individus le savoir et les compétences dont ils ont besoin pour façonner l'avenir, protéger nos ressources limitées et contribuer à l'édification de sociétés plus pacifiques. L'éducation, particulièrement celle des femmes et des filles vivant dans la pauvreté, offre non seulement la chance d'un avenir meilleur, mais également la clef de la survie. À moins d'une participation des femmes sur un pied d'égalité avec les hommes, la croissance économique et la démocratie politique sont freinées. L'accès à un enseignement ouvert à tous, fonctionnel et de qualité, répondant aux impératifs de ce monde en rapide évolution qui est le nôtre, est tout aussi essentiel.

L'importance de l'éducation physique ne doit pas non plus être négligée. On comprendra mon insistance et ma détermination sur ce point en se souvenant que je suis probablement le seul chef d'État dans cette salle à avoir été un champion olympique. Non seulement le sport est bon pour la santé, mais il nous apprend à être disciplinés et persévérants, et nous enseigne la camaraderie et le respect de l'autre.

De la même manière, il faut accorder une attention particulière à l'enseignement des langues, y compris l'apprentissage dans la langue maternelle, tant au niveau collectif qu'individuel. Des politiques cohérentes et prévoyantes sont nécessaires pour mettre en œuvre ces priorités, car dans ce domaine les résultats ne se font sentir que sur le long terme.

Relever les défis en matière de santé mondiale est également une priorité, puisque le développement des ressources humaines dépend dans une grande mesure

de l'amélioration du secteur de la santé, d'un large accès aux soins de santé et de l'accroissement des capacités locales des systèmes de santé nationaux. La Hongrie peut contribuer à ce processus en offrant son expérience en matière de mise en place de réseaux nationaux de soins de santé et de systèmes de vaccination infantile, et en partageant ses connaissances professionnelles et les progrès technologiques obtenus dans le domaine de l'appareillage médical.

S'agissant d'un domaine particulier – celui de la santé maternelle – je voudrais appeler l'attention sur le système hongrois unique en son genre de réseau d'auxiliaires de santé à domicile, qui couvre tout le pays et dans le cadre duquel des infirmières spécialisées rendent visite régulièrement aux femmes enceintes et à celles qui viennent d'accoucher, même dans les localités les plus petites. Nous sommes disposés à partager notre expérience dans ce domaine avec nos partenaires de développement, pour ainsi contribuer aux progrès dans la réalisation des OMD liés à la santé maternelle et infantile.

Tirer parti des résultats et des possibilités qu'offrent le progrès scientifique et les nouvelles technologies est un élément essentiel à la réalisation de nos objectifs de développement. De nombreux pays en développement ont obtenu des résultats remarquables dans ce domaine. Depuis 2003, la Hongrie organise le Forum mondial des sciences, un événement international sans équivalent, qui tous les deux ans offre une analyse stratégique des liens qui existent entre science et développement, en mettant particulièrement l'accent sur les besoins des pays les plus vulnérables.

Le développement est un partenariat. C'est notre avenir qui est en jeu aujourd'hui. C'est pourquoi il est de notre responsabilité commune de tout faire pour tenir nos engagements. Nous luttons non seulement pour la mise en place d'un système international efficace et qui fonctionne bien économiquement, mais aussi pour l'avènement d'un monde humain, digne et harmonieux. Œuvrons ensemble pour un avenir durable.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran.

Le Président Ahmadinejad (*parle en farsi; texte en anglais fourni par la délégation*) : Je rends gloire à Dieu Tout-puissant de m'offrir la possibilité de prendre part à cette réunion.

De tout temps, l'humanité a aspiré à mener une vie prospère remplie de beauté, de sérénité, d'amitié et de perfection morale et spirituelle. Nous avons des milliers d'années d'expérience quelque peu douces-amères, pendant lesquelles nous avons eu moult occasions de bâtir un avenir meilleur, conforme à la véritable dignité de l'humanité et qui sied à la plus gracieuse des créations de Dieu.

Les pires problèmes des millénaires passés sont le résultat de crédos inhumains et abjects, associés à une gestion inique et cruelle. En fait, les structures non démocratiques et injustes de gouvernance des organes de décision politique et économique internationaux sont à l'origine de la plupart des malheurs de l'humanité aujourd'hui. La cupidité du capitalisme libéral et des multinationales est la cause des souffrances d'un nombre incalculable de femmes, d'hommes et d'enfants dans de nombreux pays.

La première décennie de ce millénaire, bien que proclamée Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde par l'Assemblée générale, a été hélas assombrie par la guerre, l'occupation, le carnage, l'aventurisme et l'intimidation. Une réforme fondamentale de ce système non démocratique et injuste est indispensable si nous voulons mettre en place un ordre mondial juste et ouvert.

Le monde a besoin d'un ordre mondial universel et bien sûr juste et humain dans lequel les droits de tous sont préservés et la paix et la sécurité garanties. La mise en place et le fonctionnement de ce nouvel ordre passent par deux facteurs déterminants : une base théorique et des structures et méthodes de gestion essentielles.

Je suis profondément convaincu qu'en ce nouveau millénaire, nous devons retourner à une conception divine du monde, à la vraie nature pour laquelle l'homme a été créé et, donc, à une gouvernance juste et équitable. Une conception divine fondée sur le caractère perfectionniste et la soif de justice de l'homme et sur une perception monothéiste du monde, voilà l'état d'esprit qui permet aux merveilleux talents de l'homme de s'épanouir en toute sérénité. Cet état d'esprit devrait être le principe

directeur de l'humanité, lui garantissant une vie sociale prospère, et libérant sa vision de l'économie, de la culture et de la politique de tout égoïsme, de toute inclination à l'hégémonie et de toute convoitise. Une gouvernance juste et équitable, fondée sur un état d'esprit divin, est, quant à elle, essentielle pour garantir le règne de la justice, de l'amour et de la sécurité dans la société.

Les peuples et les nations cherchent à atteindre la grandeur et à réaliser leurs rêves et leurs aspirations en établissant des relations amicales et une coopération juste, et trouvent leur identité grâce à la coexistence avec les autres. Ceux qui ne ressentent pas la justice à l'intérieur de leur âme et qui sont incapables de dominer leur rage et leurs désirs égoïstes; ceux qui ne nourrissent aucune compassion envers les autres; ceux qui n'éprouvent rien quand les droits des peuples sont violés et quand le carnage est pratiqué à grande échelle; et ceux qui ne se préoccupent que de leurs propres intérêts et de leurs plaisirs égoïstes, sectaires et matérialistes ne peuvent défendre la justice ou apporter la prospérité.

Le troisième millénaire doit être celui de la quête d'un nouvel ordre basé sur une gouvernance pure et vertueuse dans l'ensemble du monde et dans tous les centres de pouvoir.

Maintenant que l'ordre discriminatoire du capitalisme et les conceptions hégémoniques sont proches de la défaite et de leur terme, il est essentiel que nous participions tous à la défense de la justice et au maintien de relations internationales prospères. Nous devons tous déployer des efforts coordonnés afin de mettre en place une gouvernance compétente dans les centres de pouvoir mondial et de garantir la sérénité, le bien-être, l'amitié, la sécurité et une paix durable.

Ce noble idéal ne pouvant se réaliser qu'avec la participation de toutes les nations et de tous les États, je voudrais proposer que la deuxième décennie de ce siècle soit proclamée par l'ONU décennie de la gouvernance mondiale conjointe, et je demande à tous les chefs d'État, aux penseurs et aux réformateurs mondiaux de ne ménager aucun effort, moyennant un processus de consultations et un esprit d'empathie pour planifier concrètement la réalisation de ce noble objectif.

À n'en pas douter, c'est là le prélude au destin brillant qu'ont promis à l'humanité Dieu, tous les

prophètes, les justes et les saints, et dont l'avènement coïncidera avec la résurrection de l'Imam caché et de Jésus. Donnons-nous la main et faisons du troisième millénaire une ère où les bonnes actions, la beauté et la justice règneront. Plaisons à Dieu en œuvrant partout dans le monde à l'instauration d'une coexistence fondée sur la compassion.

Que la paix soit avec l'Imam caché qui instaurera la justice. Que la paix soit sur tous les bons cœurs et les âmes éprises de justice. Que la paix soit sur ceux qui ont dans le cœur l'amour de l'humanité et dans l'esprit le rêve des progrès et de l'excellence de l'humanité. Que la paix soit sur le millénaire de la liberté, de la justice et de la beauté.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Edward Natapei, Premier Ministre de la République de Vanuatu.

M. Natapei (Vanuatu) (*parle en anglais*) : Les dirigeants du Forum des îles du Pacifique restent préoccupés par le rythme de notre progression vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En dépit des progrès réguliers accomplis, en effet, et de l'amélioration des niveaux de développement humain, nombre de nos pays, en tant que petits États insulaires en développement, ont des difficultés à atteindre les objectifs du Millénaire. Les progrès enregistrés par les pays du Pacifique dans la réalisation des OMD et, par conséquent, dans l'amélioration des niveaux de développement humain, ont été inégaux. S'il y a eu des avancées, les progrès réalisés restent menacés en raison de la vulnérabilité inhérente à la situation des petits États insulaires en développement, comme l'indiquent le Programme d'action de la Barbade et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de sa mise en œuvre.

La vulnérabilité croissante des États insulaires du Pacifique aux menaces et aux défis a été mise en relief par l'impact qu'y ont eu les crises économique, financière, énergétique et alimentaire mondiales, et aggravée par les conséquences actuelles ou imminentes des changements climatiques, ainsi que par notre capacité intrinsèquement limitée à y faire face.

En même temps, les défis que représentent la pauvreté et la détresse, la sécurité alimentaire, la production d'une énergie abordable et durable, l'isolement, des économies d'échelle limitées, la récession mondiale et les changements climatiques sont

tous interdépendants et ne peuvent pas être réglés séparément les uns des autres, ou par nous seuls.

La Déclaration de Port Vila sur l'accélération des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, qui souligne la détermination des dirigeants du Pacifique à accélérer la réalisation des objectifs d'ici à 2015, a été adoptée par les dirigeants du Forum des îles du Pacifique lors de leur dernière réunion à Vanuatu. Elle reconnaît que les OMD sont extrêmement importants, de même que la méthode graduelle empruntée pour les réaliser. Celle-ci doit reconnaître la situation particulière des pays du Pacifique et les problèmes qui leur sont propres, et être adaptée en conséquence.

Toutefois, en l'absence d'action concertée et faute de l'engagement nécessaire, la Déclaration de Port Vila aura peu de chance de porter ses fruits. Dans ce contexte, la région du Pacifique demande aux gouvernements et à leurs partenaires de développement d'investir davantage dans un développement durable et sans exclusive; d'augmenter leur investissement dans les objectifs de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes et des membres les plus vulnérables de nos collectivités, en investissant notamment dans la technologie et les infrastructures pour tout ce qui a trait au développement et aux processus de développement; d'adopter des démarches plus systématiques pour faire participer le secteur non gouvernemental à tous les niveaux à la planification et à la mise en œuvre des priorités de développement nationales et régionales sur la base des compétences respectives de chacun; d'investir dans les systèmes de gestion des données et de l'information; de mieux comprendre nos vulnérabilités et de renforcer notre capacité d'y faire face; et d'améliorer la coordination des efforts déployés pour réaliser les OMD.

En dépit des nombreux problèmes auxquels est confrontée la région du Pacifique, les signes sont nombreux qui montrent qu'elle peut réaliser les OMD et quelle a déjà engrangé quelques succès dans sa progression vers cet objectif. Ces possibilités qui s'ouvrent soulignent l'importance que revêtent la transposition des OMD au niveau des plans et programmes nationaux et le développement de la collaboration entre le Gouvernement et les acteurs non gouvernementaux dans les domaines où les peuples insulaires du Pacifique en ont le plus besoin. L'appui coordonné de nos partenaires de développement à cet égard est également un facteur crucial.

J'attire l'attention de l'Assemblée sur les progrès accomplis par la région du Pacifique dans la réalisation de l'objectif 2 (assurer l'éducation primaire pour tous). Les systèmes éducatifs de la région du Pacifique dans le primaire se caractérisent par un taux de scolarisation élevé, six pays ayant un taux de scolarisation actuellement supérieur à 90 %. À ce jour, cinq pays insulaires du Pacifique sont en bonne voie de réalisation de l'objectif 2, et six autres pays ont accompli des progrès considérables dans cette optique. De même, tous les pays insulaires du Pacifique devraient atteindre l'objectif relatif à l'égalité des sexes dans le secteur de l'éducation d'ici à 2015.

D'autre part, de nombreux pays du Pacifique ont adapté les indicateurs mondiaux en y apportant des changements en fonction des conditions et des priorités locales. Dans certains cas, de nouveaux objectifs de développement ont été fixés dans le contexte de la réalisation des OMD et des indicateurs ont été modifiés pour devenir plus pertinents.

En dépit de ces progrès, nous ne nous faisons pas d'illusions sur la nature titanesque de la tâche qui nous attend en tant que pays souverains dans une région qui a des problèmes spécifiques et des circonstances particulières à surmonter. Il y a beaucoup à faire pour accélérer les progrès durables, en particulier pour rendre la croissance économique plus ouverte et plus durable, pour renforcer les protections sociales et remédier aux inégalités persistantes entre les sexes, garantir l'ouverture des secteurs financiers, élargir la coopération régionale et – ce qui revêt une importance particulière pour la région du Pacifique – accroître la coopération technique et l'aide au développement. Cela dit, il importe d'œuvrer conjointement à l'accélération et à la viabilité des progrès dans le cadre de démarches tenant compte des différences de taux de change, de la progression des pays du Pacifique et des différents degrés de vulnérabilité.

À cette fin, la région du Pacifique reste déterminée à tenir les engagements pris dans la Déclaration du Millénaire et appelle ses voisins du village mondial, qu'il s'agisse des gouvernements ou des partenaires de développement, à se joindre à ses efforts afin de préserver les moyens de subsistance de nos peuples et de nos collectivités, et surtout de préserver notre avenir.

À l'échelle nationale, mon pays, le Vanuatu, est en mesure de communiquer des résultats positifs en ce

qui concerne les OMD. Ces 10 dernières années, notre gouvernement, avec l'appui de ses partenaires de développement, a effectué des progrès considérables dans l'élaboration et la mise en œuvre de sa stratégie nationale de développement, qui vise à instaurer l'accès de tous à la croissance économique grâce à des politiques macroéconomiques prudentes et à des contrôles fiscaux, à l'accès de toutes les collectivités du Vanuatu aux services de base, aux transports et aux communications, et à la réforme législative.

Toutes les politiques et stratégies adoptées dans chaque secteur sont liées dans le but de concrétiser la vision nationale d'un Vanuatu éduqué, sûr, sain et prospère. Cela a permis à de nombreuses collectivités, y compris certaines des plus reculées, d'enregistrer des succès impressionnants. La gratuité de l'enseignement primaire a permis d'accroître le taux de scolarisation de 20 % entre 2005 et 2010, avec un taux de scolarisation en primaire d'environ 95 % en 2010.

Dans le domaine de la santé, un certain nombre d'améliorations importantes ont été constatées sur le plan des effectifs, de la mise à disposition de personnel correctement formé, de l'équipement et des installations ainsi que du traitement des maladies. Ainsi, le paludisme n'a atteint que 13 cas pour 1 000 personnes en 2009 contre 198 pour 1 000 en 1990. L'incidence de la maladie est aujourd'hui presque 15 fois inférieure à ce qu'elle était en 1990, ce qui représente un immense progrès. Les professionnels de santé disposent maintenant des moyens nécessaires pour travailler au sein des collectivités et pour détecter et traiter des maladies telles que le paludisme et la tuberculose. Paradoxalement, ces nouveaux efforts ont débouché sur une augmentation des chiffres des indicateurs des OMD pour ces maladies : l'incidence et le taux de mortalité n'ont en effet pas évolué; ce qui a évolué, c'est notre capacité de diagnostiquer et combattre ces graves risques sanitaires.

Mon gouvernement est reconnaissant des contributions de nos partenaires dans le cadre de nos initiatives de développement, qui ont permis d'accomplir les progrès dont ils peuvent faire état. La contribution et la participation des organisations non gouvernementales à nos efforts collectifs de réalisation du développement durable au Vanuatu méritent également notre gratitude. Elles ont fait sentir leur influence. De l'allégement de la dette et des maladies à la bonne gouvernance et aux droits de l'homme, la révolution mondiale des organisations non

gouvernementales – une révolution vécue au Vanuatu et dans le Pacifique – a permis de faire évoluer le programme mondial et a redonné vie et sens à l'idée de communauté internationale.

Je suis convaincu que par des interventions correctement ciblées, fondées sur les faits, conjuguées à des partenariats renforcés et adressées à une direction politique solide, à tous les niveaux, nous pouvons réaliser les OMD.

J'ai également le plaisir d'informer l'Assemblée que le deuxième rapport intérimaire du Vanuatu sur les objectifs du Millénaire pour le développement vient d'être achevé. Il est basé sur les statistiques actuellement disponibles et reflète les vues de nombreux acteurs d'origine, comme de domaine d'intérêt et de compétence très différents. Le rapport souligne un certain nombre d'interventions qui pourraient contribuer à accélérer notre progression vers la réalisation de nos objectifs d'ici à 2015. Nous sommes reconnaissants de l'appui qu'a apporté le Programme des Nations Unies pour le développement au suivi des OMD au Vanuatu, en nous aidant à intégrer les OMD aux plans et aux politiques sectoriels de développement ainsi qu'à la rédaction de notre rapport.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria.

La Présidente Johnson-Sirleaf (*parle en anglais*) : Nous sommes tous présents ici parce que nous partageons la profonde conviction que la pauvreté, l'illettrisme, les maladies et les inégalités n'appartiennent pas au XXI^e siècle. Nous avons un objectif commun : éliminer ces maux pour le bien de tous. Et nous partageons un outil pour atteindre ce but : les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Les objectifs du Millénaire pour le développement sont universels, mais leur incidence sera décuplée dans les pays les plus pauvres du monde, principalement les pays d'Afrique subsaharienne tels que le mien, le Libéria. Toutefois, c'est également en Afrique que nous avons pu constater la différence que produisent les objectifs. Ils ont mobilisé la communauté internationale, les pays donateurs et les gouvernements autour d'un ensemble d'objectifs.

Nous avons effectué des progrès. Onze pays africains à faible revenu font partie des 20 États ayant réalisé le plus de progrès dans ce domaine. S'il est évident que beaucoup reste à faire sur le continent, je pense que si nous concentrons notre attention et nos efforts, nous pourrions atteindre ces objectifs.

Voici mon message : au moment où nous renouvelons notre engagement, en 2010, nous devons reconnaître qu'il est nécessaire que la croissance économique profite à tous. Nous avons besoin d'une croissance rapide, stable et constante permettant de créer des emplois, en particulier pour les jeunes ainsi que dans les secteurs utiles aux plus pauvres et multipliant les débouchés offerts aux femmes.

Les objectifs visés sont mondiaux mais leur impact est local. La situation de chaque pays est particulière. De même, chaque État a sa propre vision du développement. Nous devons donc faire un état des lieux, être à l'écoute de nos populations et adopter une stratégie qui nous permette de traduire dans les faits notre vision des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Au Libéria, la réalisation de ces objectifs se déroule dans un contexte plus difficile. Dans le cadre de notre processus naissant de reconstruction et de modernisation, nous axons nos efforts sur la réconciliation nationale, le rétablissement de nos systèmes de gouvernance et de nos institutions et la réforme des secteurs de la sécurité et de l'état de droit. Malgré ces défis propres à notre situation, nous sommes toujours déterminés à atteindre les OMD. Jusqu'à présent, cet engagement a porté ses fruits.

Le Libéria a en effet accompli des progrès notables, particulièrement dans la réalisation de l'objectif 3, sur la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; de l'objectif 4, sur la réduction de la mortalité infantile; de l'objectif 6, en ce qui concerne la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose; de l'objectif 7, concernant l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement; et de l'objectif 8, qui vise à mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Nous avons démontré que grâce à une meilleure coordination, à des politiques adéquates et à de solides partenariats pour le développement, le Libéria est en mesure d'accélérer la réalisation de plusieurs OMD.

En dépit de ces avancées, des efforts considérables doivent être déployés pour réduire

encore la pauvreté, assurer l'éducation primaire pour tous, réduire la mortalité maternelle et assurer un accès à des services d'assainissement. Dans ce domaine, les infrastructures, le financement et les ressources humaines posent d'importants problèmes. Nous sommes conscients du lien direct et des synergies qui existent entre les différents objectifs du Millénaire pour le développement, mais, notre contexte difficile nous empêche d'accorder la même attention à tous ces objectifs. Nous devons donc concentrer nos efforts sur un sous-ensemble d'objectifs réalisables.

À l'avenir, notre action sera axée en particulier sur l'éducation primaire pour tous, la réduction de la mortalité infantile et maternelle et le recul de la pauvreté, grâce à la modernisation et à la réorganisation du secteur agricole. À cet égard, nos partenariats mondiaux, qui se sont avérés très fructueux, ne doivent pas se limiter à la fourniture d'une aide destinée à améliorer les échanges commerciaux par la suppression des barrières commerciales. Cela romprait en effet le lien établi entre l'aide et les OMD.

Investir dans l'agriculture, les petites entreprises et les infrastructures nous permettra de faire avancer la réalisation de tous les OMD. Nous nous efforçons en particulier de développer les petites et moyennes entreprises car ce sont ces entreprises qui créent le plus grand nombre d'emplois. Dans le but d'accroître notre productivité économique et de maintenir les progrès liés aux OMD, nous devons investir dans les ressources humaines et renforcer les institutions publiques et privées.

Les bons résultats obtenus par le Libéria s'expliquent principalement par le fait que nos politiques tiennent compte des priorités de la population de telle manière que chaque mesure prise est acceptée et adoptée au niveau national. Grâce à ces mesures, ainsi qu'à nos efforts pour rétablir l'ordre, lutter contre la corruption et assurer des services publics de qualité, notre objectif de développement à long terme est en adéquation avec les OMD et avec notre vision d'un Libéria prospère et indépendant.

En tant que dirigeants, nous nous engageons à poursuivre nos efforts au-delà de 2015 et à trouver les moyens de consolider, préserver et accélérer les progrès. Les objectifs du Millénaire sont un moyen d'atteindre un but et de faire en sorte que la population

soit plus instruite, plus créative, plus prospère et plus autonome.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Danilo Türk, Président de la République de Slovaquie.

Le Président Türk (parle en anglais) : En période d'agitation et de mouvement, il faut consacrer du temps à la réflexion et à l'analyse, et c'est ce que nous faisons aujourd'hui. La Slovaquie remercie le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de son initiative et salue les efforts qu'il a déployés inlassablement pour préparer ce sommet si nécessaire et opportun. Nous remercions tous les partenaires de développement qui ont contribué aux préparatifs de cette réunion de haut niveau et, surtout, ceux qui s'emploient chaque jour, avec un grand dévouement, à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Parfois, leurs détracteurs qualifient les cibles des OMD d'objectifs arbitraires et irréalistes. Ce point de vue est erroné et fait fi du contexte historique qui a conduit à la définition des objectifs. Je voudrais simplement rétablir les principaux faits.

Il y a 25 ans, l'Assemblée générale a adopté la Déclaration sur le droit au développement (résolution 41/128, annexe), document déterminant exprimant de nobles aspirations à l'équité en matière de développement. L'Assemblée générale y appelait à un développement bénéfique à tous, favorisant l'épanouissement complet de l'être humain. La Déclaration soutient l'idée que seul le développement économique et social est de nature à permettre la pleine jouissance des droits de l'homme.

Mais qu'est-ce que le développement? Cela m'amène à la deuxième référence historique. L'ONU a répondu à cette question par une série de conférences mondiales, organisées dans les années 90. Celles-ci ont permis d'examiner en détail les aspects pertinents de la question, qu'ils soient liés à l'économie, à l'environnement, à la dimension sociale ou à l'égalité des sexes, et d'élaborer des plans d'action spécifiques pour chacun de ces aspects. La définition des objectifs du Millénaire et, dans ce cadre, de cibles précises et mesurables, s'est appuyée sur les travaux de ces conférences. Les cibles établies ne sont ni arbitraires ni irréalistes. Elles sont le résultat de travaux sérieux, d'expériences concrètes et de politiques avisées.

Réalisme, ambition, hautes aspirations morales et méthodologie très élaborée sont les éléments moteurs de ce processus, depuis son lancement, et doivent continuer d'orienter nos travaux actuels et futurs. Cela s'impose par l'importance intrinsèque des objectifs du Millénaire pour le développement pour l'humanité. En outre, je tiens à insister fortement sur la nécessité de prendre conscience de l'épreuve de vérité que représentent les OMD pour l'ONU et le multilatéralisme.

Si nous faisons le bilan des progrès accomplis, le constat est mitigé, pour employer une expression qui revient de plus en plus dans les documents de l'ONU. Toutefois, un constat mitigé signifie qu'il y a eu des succès ou au moins des succès partiels. Certaines régions du monde, y compris l'Afrique, depuis peu, enregistrent des taux de croissance relativement élevés et, dans certains cas, très élevés. Dans le Nord en général, où la croissance était autrefois forte, nous assistons à un phénomène de saturation économique et le développement doit donc y être mesuré à l'aune d'autres facteurs que la hausse du produit national brut.

Nous devons toutefois maintenir le cap, et nous concentrer notamment sur les parties du monde frappées par la pauvreté où l'on peut observer des améliorations progressives. Il est intéressant de voir que, dans certaines régions du monde en développement, l'espérance de vie a augmenté et que l'incidence du sida a diminué. Les inscriptions dans le primaire sont en hausse et les nouvelles technologies de l'information ouvrent de nouvelles possibilités d'éducation.

Bien que la liste des succès remportés soit de taille, d'importants problèmes demeurent également quant aux politiques adoptées. Tout d'abord, il faut respecter l'appropriation et la prise en charge de la conception et de la mise en œuvre des politiques au niveau des pays. Un appui budgétaire organisé au niveau international et l'aide publique au développement peuvent devenir beaucoup plus efficaces sur ce postulat, à savoir celui de l'appropriation et de la prise en charge nationale.

L'élaboration de politiques – quelles qu'elles soient – passe par la définition soignée des priorités. Les objectifs du Millénaire pour le développement représentent un cadre méthodologique utile à cette fin ainsi qu'une échéance ambitieuse, mais cependant réaliste. Bien entendu, il incombe aux gouvernements

d'établir les priorités de leurs pays respectifs. Certains prendront des mesures afin d'offrir une meilleure sécurité alimentaire et de meilleurs soins de santé de base à leur population. D'autres consacreront des ressources à l'amélioration de l'accessibilité de leur population à l'eau potable et à de meilleurs services d'assainissement, comme l'a dit, entre autres, la Présidente du Libéria, M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf. Il revient aux gouvernements de définir les objectifs de l'enseignement primaire et de la mise en place de systèmes éducatifs complets qui permettront à la population, en particulier aux femmes et aux filles, de bénéficier d'une éducation, et notamment de poursuivre des études supérieures.

Les gouvernements assument la responsabilité première de la conception de toutes les politiques de base, mais ils doivent également être appuyés en cela par une coopération internationale efficace. Avec la mondialisation, il est nécessaire d'œuvrer à une plus grande efficacité de la coopération internationale. L'aide publique au développement, bien que temporairement affaiblie par la récente récession, doit être renforcée. Les institutions financières internationales doivent être modernisées. Cette modernisation passe notamment par la révision bien nécessaire des quotas au sein du Fonds monétaire international. Il faut relancer les négociations commerciales multilatérales et abattre enfin les barrières protectionnistes. S'agissant du financement et de l'appui en matière de développement, il convient d'accorder une attention particulière aux pays en développement les moins avancés.

Pour terminer, je voudrais juste aborder un autre point. Hier, au début de ce sommet, nous avons entendu les dirigeants de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de l'Organisation mondiale du commerce nous parler de prêts dirigés et d'objectifs d'investissements, de financement de la stabilité macroéconomique et des bénéfices découlant du système commercial international. Or, certaines questions essentielles restent en suspens. L'issue des négociations commerciales du Cycle de Doha n'est pas encore garantie. Il est nécessaire d'adapter constamment les politiques de prêts à la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. La gouvernance économique mondiale sera un facteur extrêmement important pour la réalisation des objectifs. Il faut donc encourager les institutions clefs de la gouvernance économique mondiale à répondre

aux attentes légitimes de notre époque et à celles de millions de gens qui comptent sur l'efficacité de leur travail. J'en termine ici avec mon propos.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Tillman Thomas, Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale, de l'information et des affaires juridiques de la Grenade.

M. Thomas (Grenade) (*parle en anglais*) : Dans un discours à l'Union européenne, le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a rappelé au monde que la Déclaration du Millénaire représentait la promesse la plus importante jamais faite aux personnes les plus vulnérables du monde, une promesse, a-t-il ajouté, qu'il faut tenir. J'ai l'honneur aujourd'hui de faire partie des dirigeants qui se battent pour tenir cette promesse.

En l'an 2000, la Grenade faisait partie des États Membres de l'ONU ayant adopté la Déclaration du Millénaire. Cependant, notre capacité à remplir comme il se doit nos engagements a été entravée par un certain nombre de chocs économiques et environnementaux, notamment deux ouragans, dont l'un a détruit 90 % de notre économie et a provoqué des dégâts estimés à plus de 212 % de notre produit intérieur brut. Malgré un relèvement graduel, la survenue de la crise économique mondiale a retardé encore davantage nos progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Depuis la signature de la Déclaration, de nombreuses initiatives ont visé à répondre aux besoins de développement humain de notre pays. L'adoption du budget de 2000 de la Grenade, sur le thème « Croissance, équité et participation du peuple à l'aube d'un nouveau millénaire », a permis de lancer un certain nombre de programmes destinés à améliorer les conditions de vie, sur la base d'un suivi systématique.

Une enquête sur la pauvreté, menée en 1998, a indiqué que 32,1 % de notre population vivait en dessous du seuil de pauvreté. Dix ans plus tard, en 2008, ce chiffre atteignait 37,7 %, ce qui reflète en partie les 212 % de dégâts subis par notre économie. Notre gouvernement s'est d'ailleurs servi de ces résultats pour ses plans et programmes d'investissement dans le secteur social et l'intégration des OMD à ses programmes de développement national.

La Grenade considère les OMD comme un instrument intégral de mesure des performances nationales. Le Gouvernement continue de mettre en œuvre un certain nombre de programmes de protection sociale destinés à améliorer les conditions de vie de notre population. Nous espérons que ces programmes nous aideront largement dans nos plans d'élimination de la pauvreté et de la faim.

L'importance de l'éducation dans l'élimination de la pauvreté est bien connue. Je me réjouis d'annoncer que la Grenade a totalement atteint l'objectif de l'éducation primaire pour tous, et qu'elle est en bonne voie pour atteindre l'objectif de l'éducation secondaire pour tous. Nous avons prévu d'y parvenir d'ici à 2011. En dépit de nos ressources limitées, nous avons également fait des avancées significatives vers une amélioration du taux d'alphabétisation de notre population, grâce à la mise en place d'un programme d'alphabétisation au sein des collectivités locales.

En ce qui concerne la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, la Grenade a partiellement atteint cet objectif. La parité des sexes est respectée à tous les niveaux de notre système éducatif. Les chiffres montrent que les femmes ont constamment surpassé les hommes au cours des 10 dernières années. La Grenade a également énergiquement œuvré à la suppression des écarts de revenus comme des disparités en matière d'emploi à tous les niveaux et dans tous les secteurs de notre économie.

Dans le domaine de la mortalité infantile, la Grenade a accompli des progrès considérables. Nous avons réduit la mortalité infantile de 53 % pendant la période de 2006 à 2009 pour les enfants de moins de 5 ans. Pendant les 10 à 15 dernières années, nous avons été en mesure de maintenir un taux de vaccination moyen de 95 %. Nous avons également fait des avancées considérables dans les soins maternels. Les femmes reçoivent des soins prénatals professionnels prodigués par des obstétriciens au sein de notre réseau national de cliniques.

La Grenade poursuit ses efforts de lutte contre le VIH/sida grâce à des fonds de la Banque mondiale et de la Fondation Clinton. Nos diverses initiatives ont permis d'enregistrer des résultats positifs. Dans le domaine de la transmission de la mère à l'enfant, nous avons ainsi vu une réduction notable du nombre de nouveau-nés porteurs du VIH. La gratuité des médicaments a permis de faire baisser les taux de

morbidité et de mortalité. Je souligne cependant que les difficultés économiques actuelles risquent de compromettre la pérennité de ces progrès. Malgré ces réalisations, il y a eu une augmentation de l'incidence du VIH. Cela signifie que nous avons besoin de financements pour poursuivre nos efforts de lutte contre cette maladie mortelle, et nous sollicitons cette aide.

Parallèlement, les maladies non transmissibles atteignent des niveaux inquiétants, puisque 16,2 % de la population est touchée. La Grenade appuie la proposition visant à convoquer une réunion de haut niveau organisée par les Nations Unies sur les maladies non transmissibles.

La Grenade est fermement déterminée à intégrer les principes du développement durable à ses politiques et programmes nationaux. Ceci se reflète dans notre stratégie de gestion et notre politique environnementale, dans notre projet de loi sur la gestion et le développement et dans l'institutionnalisation de notre Conseil du développement durable.

Cette semaine est importante parce qu'elle est consacrée à l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et, pour les États insulaires en développement, à l'examen de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, ainsi qu'à la Réunion de haut niveau sur la biodiversité biologique. Cette semaine marque aussi le début des cérémonies du vingtième anniversaire de la création de l'Alliance des petits États insulaires. En sa qualité de Président de l'Alliance, la Grenade voudrait remercier tous les partenaires qui ont appuyé l'Alliance dans le passé et qui sont déterminés à renforcer cet appui.

Pour que la Grenade puisse réaliser tous les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, il lui est absolument nécessaire de mettre en place des partenariats mondiaux.

La Grenade est considérée comme un pays à revenu intermédiaire ayant un niveau élevé de développement humain. Le rapport sur le développement humain de 2009 a classé la Grenade en soixante-quatorzième position sur 182 pays. Même si ce classement met en relief les progrès accomplis à la Grenade en matière de développement, il en cache

néanmoins les vulnérabilités spécifiques et multidimensionnelles de petit État insulaire en développement. La Grenade venait de se joindre à d'autres États Membres des Nations Unies pour la signature de la Déclaration du Millénaire lorsque les attentats terroristes du 11 septembre 2001 se sont produits. La chute des recettes touristiques qui s'en est suivie, accompagnée du passage du cyclone Ivan en 2004, a profondément fait régresser notre économie. Moins d'un an plus tard, un autre ouragan, Emily, a frappé notre île, ce qui a aggravé encore les dégâts existants et ralenti nos efforts de relèvement.

Malgré ces défis, la Grenade a fait des progrès grâce à un ensemble de facteurs qui renforcent notre capacité de réaction : l'importance de nos investissements dans le secteur social, qui est une constante de notre politique, notre tradition de gouvernance démocratique, le dynamisme de nos organisations locales, la participation des organisations non gouvernementales au développement social, notre capacité à mobiliser des ressources, la résilience de notre peuple, notre attachement à une bonne gestion économique et notre participation au multilatéralisme.

Notre gouvernement demeure fermement attaché à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il reste beaucoup à faire à la Grenade et dans le monde entier, où le peuple doit ressentir les effets des objectifs du Millénaire pour le développement.

Pour terminer, la Grenade appelle l'ONU à seconder les pays en développement dans le renforcement de leurs capacités institutionnelles, sans lesquelles il ne saurait y avoir d'intégration aux politiques et de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement. Grâce à cet appui et à la mobilisation de tous nos efforts, nous serons mieux à même de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M^{me} Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne.

M^{me} Merkel (Allemagne) (*parle en allemand; texte anglais fourni par la délégation*) : La Déclaration du Millénaire des Nations Unies de 2000 a donné à la politique internationale de développement une nouvelle base qualitative et une nouvelle légitimité. Cette décision stratégique totalement novatrice a fait reposer

le partenariat mondial de développement, tellement vanté, sur une seule base commune. Elle a montré que nous ne pouvions lutter avec succès contre la pauvreté, les maladies et la faim qu'en mettant en place un nouveau partenariat entre pays donateurs et pays bénéficiaires, sur la base d'objectifs clairement définis.

Sous-tendue par des principes universels, la Déclaration est le cadre à travers lequel nous donnons un caractère équitable à la mondialisation, dans l'esprit de la charte des droits de l'homme des Nations Unies. Elle définit quatre domaines d'action nécessaire : la paix et la sécurité, la réduction de la pauvreté, la protection de l'environnement et la promotion de droits de l'homme, de la démocratie et de la bonne gouvernance.

Les objectifs du Millénaire pour le développement définissent clairement ces domaines, en termes concrets. Certains objectifs ont un caractère quantitatif. Ils représentent la référence absolue au niveau international pour les politiques de développement. Le Gouvernement fédéral allemand a également axé sa politique de développement sur ces objectifs, renforçant ainsi les efforts collectifs déployés par tous.

Pour obtenir des progrès durables en matière de développement, il est impératif de s'attaquer simultanément à ces quatre défis, étant donné qu'ils sont interdépendants. Par conséquent, je suis fermement convaincue qu'il ne faut pas voir dans la Déclaration et les objectifs du Millénaire pour le développement un menu où chacun choisirait ce qui lui plaît le plus. En effet, nous savons que ceci est vrai partout dans le monde : il n'y a pas de développement sans sécurité et pas de sécurité sans développement. Les politiques de développement ne peuvent être efficaces sans sécurité, et de la même manière, les efforts de maintien de la paix ne mèneront à rien en l'absence de perspectives de développement. C'est dire à quel point l'ancien Secrétaire général, M. Kofi Annan, avait raison lorsqu'il déclarait que la politique de développement était un investissement dans un avenir sûr.

Cependant, il importe encore plus de dire que l'on ne saurait concevoir le développement durable et des progrès dans les domaines économique et social sans une bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme. Néanmoins, soyons honnêtes : même si cela semble facile en théorie, il est plus difficile de traduire

cette théorie en actions et d'en tirer des conséquences politiques pratiques.

Il y a 10 ans, la communauté internationale a adopté des objectifs appropriés. Malheureusement, nous devons aujourd'hui admettre qu'en toute probabilité, nous ne réaliserons pas tous les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Cependant, ces objectifs restent valables et doivent être mis en œuvre avec rigueur. À mon avis, tel est l'engagement principal qui devrait découler de ce sommet, 10 ans après l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement.

Des progrès notables ont été réalisés s'agissant de certains objectifs du Millénaire pour le développement. Par exemple, des progrès ont été accomplis en matière d'éducation élémentaire, d'égalité des sexes et de lutte contre la faim et la pauvreté. Cependant, la faim et la malnutrition persistent à des niveaux scandaleusement élevés. Même si le nombre de personnes souffrant de la faim a diminué de 100 millions cette année, le nombre de personnes dans le monde souffrant de la faim, de la malnutrition ou vivant en dessous du seuil de pauvreté reste trop élevé. Nous constatons toujours des disparités importantes dans la réalisation des objectifs, d'un objectif à l'autre et d'une région à une autre. En particulier, des lacunes importantes persistent dans certaines parties de l'Afrique subsaharienne. La crise économique et financière mondiale a assombri davantage les perspectives de ces régions vulnérables. Nous devons effectivement nous demander ce que nous pouvons faire – ce que nous devons faire – pour accomplir davantage de progrès. Nous devons, de toute évidence, continuer d'améliorer l'efficacité des instruments chargés de la politique de développement. La solution me semble aller de soi. Nous devons nous soucier davantage des résultats. À cet égard, le financement axé sur les résultats est à mon avis une approche encourageante.

Au cours de tous les entretiens que j'ai eus en marge de cette conférence, j'ai souvent abordé cette question avec nos partenaires, et je dois dire que mes observations ont recueilli une large adhésion. Il est possible d'axer explicitement notre action sur les résultats tout en donnant aux pays une plus grande marge de manœuvre dans le choix de leurs politiques nationales. Cela permet de mieux tenir compte des spécificités de chaque pays.

Il y a une chose dont nous devons absolument tous convenir. La responsabilité principale du développement incombe aux gouvernements des pays en développement. Il leur appartient de déterminer si l'aide peut être efficace. C'est pour cette raison que l'appui à la bonne gouvernance est aussi important que l'aide en soi.

Considérant les politiques de développement des économies émergentes, nous constatons qu'elles ne portent en fin de compte leurs fruits que si les pays prennent en main le processus en question et le mettent eux-mêmes en œuvre. Cela est également vrai pour la mobilisation des ressources nécessaires. Le financement de l'aide publique au développement ne peut que contribuer, exception faite des situations d'urgence, à la mobilisation des ressources nationales; en aucun cas, il ne saurait s'y substituer. L'aide au développement ne peut pas être versée indéfiniment. Il est donc important d'utiliser les ressources limitées aussi efficacement que possible, ce qui n'est possible que grâce à une bonne gouvernance qui exploite le potentiel économique d'un pays.

Ce sont les pays eux-mêmes qui doivent promouvoir le développement d'une économie de marché, la création et l'expansion de petites et moyennes entreprises et le renforcement des zones rurales. On note, après tout, un nombre encourageant de projets prometteurs. En effet, sans une croissance économique autonome, les pays en développement trouveront bien trop difficile de s'arracher à la pauvreté et à la faim. Sans une croissance durable, les objectifs du Millénaire pour le développement ne seront pas atteints; en fait, même les progrès actuels ne pourront pas être maintenus.

C'est la raison pour laquelle l'Allemagne estime qu'elle doit contribuer à la coopération pour le développement, en tant qu'elle soutient, avec le sens de ses responsabilités, les efforts propres de chaque pays dans le cadre d'un vaste partenariat. L'Allemagne connaît ses atouts, mais elle n'en est pas moins consciente de ses limitations. De toute évidence, les problèmes mondiaux nécessitent des efforts mondiaux. À ce titre, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme est un instrument multilatéral qui a fait ses preuves. L'aide fournie par le Fonds parvient directement à ses destinataires. L'Allemagne est le troisième donateur, et je vais m'employer à faire en sorte qu'elle continue d'appuyer

le Fonds et d'encourager les efforts en faveur d'une amélioration marquée de la santé dans le monde.

La mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dépendent de l'efficacité des organisations internationales. Le monde juge l'ONU en fonction de cette efficacité. Il appartient à nous, États Membres de l'ONU, de donner à l'Organisation les moyens de relever les défis du XXI^e siècle. L'Allemagne continuera donc d'œuvrer résolument en faveur de la réforme de l'ONU.

Pour la République fédérale d'Allemagne, l'ONU est, du fait de son caractère universel, lequel lui confère sa légitimité, la tribune centrale de la coopération internationale. L'Allemagne est le troisième contributeur au budget de l'ONU. Nous sommes également le troisième donateur en matière d'aide au développement. Même pendant la crise financière, nous n'avons pas réduit notre budget de l'aide et nous continuons de nous employer à atteindre l'objectif de consacrer 0,7 % de notre produit national brut à l'aide publique au développement.

Nous nous considérons comme un partenaire fiable de l'ONU, convaincus que la bonne entente entre les nations ne peut exister que si la coopération se fonde sur l'égalité des pays et sur l'égalité de leurs droits. Fort de cette certitude, permettez-moi de réaffirmer la détermination de l'Allemagne et le sens des responsabilités de l'Allemagne, en tant qu'élément de la responsabilité collective de la communauté internationale.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Robert G. Mugabe, Président de la République du Zimbabwe.

Le Président Mugabe (parle en anglais) : Je tiens à remercier le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général Ban Ki-moon d'avoir convoqué cette importante réunion. On se souviendra que nous nous sommes réunis dans cette salle en 2000, année où nous avons défini un ensemble d'objectifs sociaux et humanitaires que nous avons judicieusement appelés les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous avons ensuite entrepris de les atteindre, séparément et collectivement, en notre qualité d'États Membres.

Nous nous réunissons aujourd'hui, cinq ans avant l'année cible 2015, pour examiner l'état d'avancement de ces objectifs, mettre en commun nos expériences, recenser les obstacles et tracer la voie d'une réalisation plus rapide de ces objectifs.

Si nous sommes fondés à nous réjouir des progrès accomplis dans certains domaines, les défis à relever restent importants et nombreux. La récente crise économique et financière a perturbé notre progression régulière vers l'horizon 2015. Les ressources ont diminué, les priorités ont dû être redéfinies et, pour nombre d'entre nous dans le monde en développement, les sources d'appui ont été réduites, voire totalement perdues. Nous n'en demeurons pas moins déterminés, même en pareilles circonstances, à réaliser les OMD en particulier, mais également les autres engagements convenus au niveau international.

D'entrée de jeu, le Zimbabwe a fait montre d'un attachement inébranlable à la réalisation des OMD. Nous avons créé un comité directeur des OMD en 2000 pour qu'il suive les progrès de leur mise en œuvre et qu'il fasse rapport à leur sujet. Nous avons tout d'abord donné priorité aux objectifs 1, 3 et 6, l'objectif 1 étant d'éliminer l'extrême pauvreté et la faim; l'objectif 3, de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; et l'objectif 6, de combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, que nous avons considérés indispensables à la réalisation de tous les autres.

Alors même que notre économie souffrait sous le coup des sanctions illégales imposées par nos détracteurs, nous avons continué d'allouer une partie importante de nos ressources à la réalisation des cibles que nous nous étions fixées. En fait, nous jugeons fort inquiétant et regrettable que certains pays essaient délibérément de réduire à néant nos efforts dans la réalisation des OMD en insistant sur l'imposition de sanctions contre le Zimbabwe, alors que nous avions tous convenu de travailler ensemble pour améliorer les conditions de vie de nos citoyens. Alors que nous sommes réunis ici aujourd'hui pour réaffirmer notre attachement à la réalisation des OMD dans les délais que nous nous sommes fixés, je pense que ce noble effort de notre part ne pourra pas réussir tant que nos actes à tous ne feront pas suite à nos paroles.

Notre comité directeur chargé des OMD a publié trois rapports depuis sa création. Les rapports montrent que les résultats obtenus sont mitigés. Malgré tous nos

efforts, nous n'avons pas pu atteindre nos cibles à cause des sanctions illégales et dévastatrices – que j'ai déjà mentionnées – qui sont responsables du taux toujours assez élevé de la pauvreté au Zimbabwe.

À cause de ces mesures punitives et malgré notre plan économique de relance, le Gouvernement zimbabwéen a été empêché de faire une différence dans les conditions de vie des pauvres, des affamés, des malades et des démunis parmi ses citoyens. Ceci est regrettable car le Zimbabwe a un environnement économique et politique stable. Nous avons des ressources et, avec un appui adéquat de la part de la communauté internationale, nous avons ce qu'il faut pour améliorer la vie de notre peuple.

L'attachement du Zimbabwe à l'éducation de son peuple est bien connu. Depuis son indépendance en 1980, des progrès importants ont été réalisés au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. On a beaucoup investi dans le développement du capital humain. Des politiques appropriées, notamment la politique de développement de la petite enfance, ont permis de garantir un taux de scolarisation nette élevé. Comme les membres le savent peut-être, Monsieur le Président, d'après des rapports récents de l'UNESCO, le Zimbabwe a le taux d'alphabétisation le plus élevé de l'Afrique.

J'ai également le plaisir d'informer l'Assemblée que le Zimbabwe est en position d'atteindre l'objectif de la parité entre les sexes en matière de scolarisation tant primaire que secondaire. En outre, le pays a réalisé de grands progrès s'agissant d'atteindre la parité entre les sexes concernant les taux d'inscription et de réussite dans l'enseignement supérieur. Nous avons signé et ratifié un certain nombre d'instruments internationaux et régionaux relatifs aux femmes et avons promulgué des lois et des politiques nationales relatives aux femmes.

Bien que nous ayons du retard pour ce qui est de la participation des femmes, sur un pied d'égalité, à la prise de décisions dans tous les secteurs, nous espérons faire de réels progrès dans ce domaine d'ici à 2015. Le nombre de femmes parlementaires est en légère hausse par rapport aux 14 % enregistrés en 1990-1995, mais il est encore inférieur à l'objectif de 30 % pour 2015.

S'agissant de l'objectif 6 relatif à la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, mon pays a réalisé des progrès importants avec une baisse du taux de prévalence du VIH/sida. Le taux de

prévalence chez les personnes âgées de 15 à 49 ans était évalué à 23,7 % en 2001. Ce taux est tombé à 18,1 % en 2005 et à 14,3 % en 2009. Nous espérons qu'il continuera de baisser. Ces progrès ont été obtenus malgré l'absence d'appui de la communauté internationale et à un moment où des questions telles que celle du VIH/sida étaient politisées et associées à des tentatives de changement de régime.

Mon gouvernement apprécie au plus haut point l'assistance qu'il reçoit actuellement du Fonds mondial et d'autres organismes. Nous restons préoccupés par l'incidence du VIH/sida dans notre pays et espérons que le taux continuera de baisser sensiblement à mesure que le Gouvernement renforce ses efforts de prévention.

Nous sommes préoccupés par le peu de progrès accomplis dans le domaine de la viabilité environnementale. L'incidence des changements climatiques, attestée par des sécheresses récurrentes, des inondations et par des saisons des pluies peu fiables et imprévisibles, a bouleversé la vie de notre peuple, dont la plus grande partie tire sa subsistance de l'agriculture.

Par ailleurs, les efforts déployés du Gouvernement pour fournir de l'eau potable, des services d'assainissement de bonne qualité et des logements aux habitants des villes et des campagnes ont souffert des sanctions illégales imposées au Zimbabwe par certains pays occidentaux. Nous saluons les membres de la communauté internationale qui ont répondu à notre demande d'assistance afin de faire face aux défis urgents dans ce domaine.

Le Zimbabwe reste convaincu que l'on peut atteindre les OMD. Pour cela, les membres de la communauté internationale, en particulier les pays développés, doivent faire preuve de volonté politique. Nous devons veiller à ne pas affaiblir les engagements déjà pris, même si de nouvelles exigences surgissent. Les mécanismes d'acheminement et de coordination de l'aide ne doivent pas être mis à mal par des préjugés et des préférences d'ordre politique.

Tenons la promesse que nous avons faite il y a 10 ans. Efforçons-nous tous de faire en sorte que 2015 soit un tournant décisif, une année où la pauvreté, la faim, la maladie et les autres maux qui nous empêchent d'avoir une meilleure qualité de vie seront complètement éradiqués. Forgeons un partenariat mondial d'une grande portée pour instaurer un monde

meilleur pour tous les peuples, aujourd'hui et à l'avenir.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Danny Foure, Vice-Président de la République des Seychelles.

M. Foure (Seychelles) (parle en anglais) : Alors que 2015 approche, nous ne pouvons pas nous permettre de relâcher nos efforts pour tenir la promesse des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Tandis que nous évaluons le succès des efforts déployés jusqu'à présent, j'aimerais convier un débat sur le concept de développement même. C'est notre définition de ce concept qui décidera également du degré de réussite de nos efforts pour améliorer la vie de nos citoyens.

Qui dit développement, dit progrès. Cela implique des améliorations dans tous les domaines. De récents événements survenus partout dans le monde montrent qu'il n'y a pas de modèle parfait qui garantisse le développement. Il n'y a pas de solution toute faite aux problèmes rencontrés sur la voie du progrès.

En fait, nous sommes arrivés à un moment de l'histoire où nous devons nous poser la question suivante : quelles sont les conditions requises pour qu'un pays soit viable ? La réponse réside en partie dans le fait qu'aucun pays ne pourra être viable si nous ne veillons pas à ce que notre planète le soit elle aussi. Les objectifs du Millénaire pour le développement jouent un rôle essentiel s'agissant de placer nos pays sur la voie du développement durable, mais ce sera en vain si nous ne réunissons pas les conditions de la durabilité au niveau mondial.

Nous nous félicitons de la création du Groupe de haut niveau sur la viabilité de l'environnement mondial, coprésidé par les Présidents de la Finlande et de l'Afrique du Sud, M^{me} Tarja Halonen et M. Jacob Zuma.

Tandis que nous faisons le bilan de nos accomplissements individuels, nous devons aussi aborder les questions systémiques, ce qui permettra aux pays concernés non seulement d'atteindre les objectifs fixés mais également de les dépasser.

Je voudrais consacrer un moment aux Seychelles, qui me semblent un exemple parlant de ce qu'un État peut réaliser en privilégiant le développement axé sur les personnes. Il faut néanmoins replacer ces

réalisations dans le contexte de ce que nous devons désormais accomplir pour assurer la durabilité de nos progrès.

Si les Seychelles sont en bonne voie d'atteindre les cibles énoncées dans les OMD, leur développement est toutefois confronté aujourd'hui à un paradoxe. Depuis le début des années 90, nos rapides progrès, associés à notre population peu nombreuse (85 000 habitants), nous ont permis de dépasser les critères du produit intérieur brut (PIB) par habitant qui permettent d'obtenir l'aide au développement et un crédit durable.

Pour assurer notre développement, les Seychelles ont contracté d'importants emprunts à des taux commerciaux. Cela a déclenché une crise de l'endettement dont le point culminant a été atteint en 2008, année où nous avons demandé l'assistance du Fonds monétaire international. Avec l'aide de nos partenaires, nous avons surmonté cette crise et ramené notre endettement à un niveau tolérable. Il convient de noter que, dans de nombreux petits États insulaires en développement, le ratio dette/PIB dépasse largement 100 %. Comme l'a déclaré à cette tribune le Président de la Banque mondiale, 70 % de la population pauvre du monde vivent dans des pays à revenu intermédiaire.

La question qui se pose maintenant est celle du financement de la prochaine étape de notre développement. Les petits États insulaires sont trop développés pour bénéficier des conditions offertes aux pays les moins avancés, mais pas suffisamment pour profiter des avantages des pays du premier monde. Être une nation à revenu intermédiaire s'assimile dès lors à une sorte de trappe, on a le sentiment de ne pas pouvoir monter plus haut. Dans le meilleur des cas, le statu quo prévaut, mais la régression est aussi un scénario envisageable.

Nous sommes déterminés à réussir malgré ces contraintes. Je suis heureux d'annoncer au présent Sommet que les Seychelles vont maintenant ouvrir un débat avec le système des Nations Unies en vue de souscrire un engagement envers les OMD-Plus. Nous le faisons non seulement pour bénéficier à nos citoyens, mais aussi pour relancer le défi du développement.

Pour assurer la viabilité de leur développement, les petits États insulaires doivent avoir accès à un large éventail de mécanismes. La plupart des petits États insulaires sont considérés comme des pays à revenu intermédiaire, mais il est surprenant de noter que leurs

vulnérabilités sont très proches de celles des pays les moins avancés.

Dans ce monde à l'interdépendance croissante, les petits États insulaires en développement sont de plus en plus marginalisés, et l'architecture mondiale du développement doit en tenir compte. Le système des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods doivent reconnaître officiellement les petits États insulaires en développement comme une catégorie de développement spécifique.

Nous nous engageons envers les OMD-Plus en mettant l'accent particulièrement sur les secteurs qui nous semblent vulnérables. Nous devons continuer à nous assurer que notre population a accès à une éducation et des soins de santé de qualité, condition *sine qua non* pour continuer à progresser. Malgré nos réalisations dans le secteur de la santé, nous sommes inquiets de ne pas disposer des ressources nécessaires pour nous attaquer correctement au VIH/sida. Nos données sur les groupes vulnérables à l'échelle nationale ne sont toujours pas satisfaisantes et nous ne réunissons pas encore les conditions requises pour avoir accès au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, tout comme d'autres États insulaires confrontés aux mêmes entraves.

Nous avons le devoir de veiller à faire du développement durable une réalité pour la prochaine génération : voilà le vrai défi des objectifs du Millénaire pour le développement. En ce qui concerne la voie à suivre, permettez-moi de mentionner quelques considérations qui devront faire l'objet d'une discussion active et être présentées comme des facteurs décisifs pour l'avenir du développement.

Avant tout, je voudrais féliciter le Secrétaire général de son leadership s'agissant de trouver des mécanismes de financement nouveaux et innovants. En ces temps d'austérité, nous avons trop souvent entendu parler des difficultés ou de la réticence des pays, des entreprises et des individus à respecter leurs engagements en ce qui concerne le financement du développement. Le développement durable de notre planète dépend de notre capacité à combler cette lacune.

Le développement durable dépend également de notre capacité à mobiliser un financement vert pour rendre les technologies peu polluantes accessibles à tous ceux pour qui la technologie de pointe est souvent trop chère. Les petites îles, par exemple, disposent

d'amples ressources d'énergie renouvelable, mais n'ont pas les moyens de recourir à la technologie qui leur permettrait d'exploiter ces ressources.

Les changements climatiques sont une source de profonde inquiétude pour tous les États insulaires. Une grande partie du financement affecté à l'adaptation aux changements climatiques étant acheminée par les canaux classiques d'aide publique au développement, de nombreux petits États insulaires en développement à revenu intermédiaire sont de nouveau exclus. Nous devons nous assurer que le financement de l'adaptation aux changements climatiques est acheminé comme il convient et ne relève plus des modalités existantes, qui sont inadéquates.

Je voudrais maintenant mentionner l'importance du rôle que doivent jouer les groupements régionaux, en collaboration avec la communauté internationale, sous l'égide du système des Nations Unies. Ils peuvent jouer un rôle fort dans le développement en mobilisant le financement et en créant des paramètres d'intégration qui tiennent compte des spécificités culturelles et géographiques.

En Afrique, nous avons également observé l'effet positif que peuvent avoir les organisations régionales s'agissant de renforcer la paix et la sécurité – deux conditions critiques du développement. Dans la région africaine, l'aggravation de l'instabilité en Somalie nous rappelle que, dans certaines situations, nous ne pouvons pas même commencer à fixer des objectifs de développement sans avoir au préalable établi la paix et la sécurité. Entre-temps, l'ombre du terrorisme et la menace de la piraterie continuent de peser sur la capacité des États voisins à poursuivre leur développement. Compte tenu de l'ampleur du problème, toutes les organisations doivent y engager davantage de temps et de ressources.

Enfin, j'estime qu'il est important de considérer le développement hors du prisme de l'idéologie ou des hypothèses préétablies. Une idée n'a pas besoin d'appartenir à qui que ce soit pour que sa mise en œuvre soit un succès. Le développement concerne les personnes. Assurons-nous que les personnes sont au cœur de toutes nos actions. Nous sommes tous unis par les objectifs du Millénaire pour le développement parce que nous avons tous le désir d'améliorer la vie de nos peuples.

Malgré les obstacles, nous restons optimistes. La crise financière mondiale n'a pas relâché notre

détermination – au contraire, elle nous a rendus plus résolus encore à créer les conditions d'un monde durable. Nous affirmons une fois de plus aujourd'hui que nous atteindrons nos objectifs, en tant non seulement que pays individuels, mais que citoyens du monde.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à M. Makhdoom Shah Mahmood Qureshi, Ministre des affaires étrangères du Pakistan.

M. Qureshi (Pakistan) (*parle en anglais*) : Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont le symbole de notre volonté commune de créer un monde meilleur qui garantisse une meilleure qualité de vie pour nos populations. Nous sommes donc heureux de voir que les OMD figurent en tête des priorités des objectifs de développement mondiaux et du débat sur les politiques. Alors qu'il nous reste cinq années seulement pour réaliser nos engagements pris au Sommet du Millénaire, cette importante Réunion plénière de haut niveau nous donne une heureuse et opportune occasion de faire le bilan des étapes franchies dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'explorer les moyens d'accélérer les progrès en vue de leur réalisation.

Le Pakistan a produit trois rapports sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Un quatrième rapport a été publié le mois dernier. Le dernier rapport sur les OMD pour 2010 rend compte de façon franche et directe des étapes franchies dans la réalisation des OMD. Les perspectives à court et à moyen terme de réalisation des objectifs sont loin d'être prometteuses. Jusqu'à il y a quelques années, nous étions en voie de réaliser un certain nombre d'OMD et de cibles. Toutefois, les retombées négatives des problèmes sécuritaires inhérents à la lutte en cours contre le terrorisme ont eu un lourd impact sur l'économie. Les inondations sans précédent qui ont frappé mon pays en juillet, détruisant massivement les cultures, les habitations, le bétail, les services, l'infrastructure industrielle et des communications ont changé presque tout. Le relèvement et la reconstruction dans les zones touchées vont exiger des milliards de dollars et entraveront notre redressement économique et la réalisation des OMD.

Malgré les difficultés économiques, les OMD demeurent la clef de voûte de la politique de développement de notre gouvernement démocratique. Ils sont un élément constitutif de notre cadre de

développement à moyen terme. Notre stratégie repose sur les sept piliers suivants.

Premièrement, il nous faut une gestion économique saine basée sur une stratégie de croissance favorable aux pauvres, reposant sur une rigueur fiscale et monétaire accrue. Deuxièmement, il nous faut améliorer la gouvernance en consolidant la démocratie et en garantissant la participation de tous à la prise de décisions à tous les niveaux, comme moyen d'obtenir de meilleurs résultats en matière de développement et de garantir la justice sociale et économique. Troisièmement, il nous faut parvenir à une croissance économique élevée et généralisée, en nous concentrant sur l'économie rurale, tout en préservant la stabilité macroéconomique. De notre point de vue, l'agriculture est la clef de toute stratégie d'allègement de la pauvreté.

Quatrièmement, il nous faut investir dans le capital humain et le renforcer pour permettre une fourniture efficace des services sociaux de base. Cinquièmement, il nous faut intégrer les pauvres et les vulnérables dans le développement en augmentant les interventions ciblées et en élargissant les filets sociaux de protection. Sixièmement, nous devons nous concentrer sur l'autonomisation des femmes et des minorités et améliorer l'accès à des soins de santé et à une éducation de qualité. Septièmement, il nous faut œuvrer en faveur de la paix et forger d'étroits partenariats économiques bilatéraux et régionaux avec l'intention de partager les avantages que procure notre position géographique à la croisée de trois régions cruciales : l'Asie du Sud, centrale et de l'Ouest, et d'en tirer profit.

Les initiatives visant à atteindre ces objectifs comprennent ce qui suit. En vertu du Programme Benazir d'appui au revenu, les foyers pauvres dirigés par des femmes ont droit à bénéficier de l'allocation d'une petite somme d'argent pour satisfaire à leurs besoins fondamentaux. Plus de 3 millions de foyers ont bénéficié de ce plan. Une nouvelle commission pour l'emploi a été mise en place et se chargera de créer de nouveaux emplois dans les secteurs public et privé. Une nouvelle politique éducative et un programme de réformes visent à renforcer les aptitudes qui permettent aux jeunes de participer activement et de manière productive au processus de développement. L'autonomisation des femmes a été identifiée par le Gouvernement comme une de ses plus hautes priorités. Des avancées remarquables ont été enregistrées en

matière de réduction de la mortalité maternelle et de contrôle des maladies. Il nous reste toutefois beaucoup de chemin à parcourir. Assurer la viabilité de l'environnement est une haute priorité, mais nous aurons besoin d'un appui accru de la communauté internationale pour relever ce défi.

Nous sommes déterminés à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et nous avons hâte de travailler avec la communauté internationale pour transformer ces défis en autant d'opportunités. Nous sommes conscients de notre responsabilité et sommes résolus à créer un monde plus prospère, plus pacifique et plus harmonieux pour les générations futures de notre pays.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à M. Bruno Rodriguez Parrilla, Ministre cubain des affaires étrangères.

M. Rodríguez Parrilla (Cuba) (*parle en espagnol*) : À Cuba, les objectifs fixés dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) ont pratiquement été atteints dans leur totalité, et ils sont largement dépassés dans certains cas. Notre engagement va au-delà des frontières de notre pays et nous a permis de contribuer au développement social d'autres pays du tiers monde. Il s'agit là du résultat direct d'une révolution dont la première des priorités est d'assurer le bien-être de son peuple dans un climat d'équité et de justice sociale. C'est le fruit de la société que nous sommes en train de bâtir, basée sur la solidarité. C'est également un succès enregistré malgré le blocus économique, commercial et financier imposé au peuple cubain par le Gouvernement des États-Unis depuis plus d'un demi-siècle.

Les taux élevés de réussite enregistrés par la révolution bolivarienne au Venezuela, grâce aux profondes politiques sociales élaborées par le Président Chávez, nous sont une source d'encouragement et nous nous félicitons de ce qu'ils aient pu être atteints en dépit des tentatives de déstabiliser ce pays frère, qui lutte et qui va de l'avant. Nous sommes de la même manière très satisfaits des résultats notables enregistrés par la Bolivie, le Nicaragua et l'Équateur, grâce à la volonté et aux politiques de leurs gouvernements. Les États membres de la Communauté des Caraïbes ont eux aussi enregistré des avancées; le niveau de coopération et d'intégration fondées sur la solidarité entre pays de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique a représenté un facteur positif à cet égard.

Le gouvernement du Président Lula, au Brésil, a pu également réaliser des résultats tangibles et dignes d'éloges dans le domaine social.

Toutefois, ces avancées n'ont pas dépendu de l'aide internationale en provenance des pays développés, pratiquement inexistante, ou d'un quelconque changement positif qui serait intervenu dans l'ordre économique mondial, lequel continue d'être un système extrêmement injuste, basé sur l'exploitation et qui ne profite qu'aux pays riches.

Les faits parlent d'eux-mêmes. L'inégalité des termes de l'échange s'est aggravée. L'aide publique au développement a diminué en termes réels; les transferts de technologie restent très limités et assortis de conditions rigoureuses; les marchés des économies les plus avancées restent peu accessibles aux exportations des pays pauvres. La dette extérieure a été remboursée plusieurs fois, mais elle continue de se multiplier; et la déréglementation et la corruption financière dans les pays développés ont provoqué une crise mondiale aux conséquences particulièrement néfastes pour les économies des pays en développement.

On a donc honte de devoir reconnaître qu'entre 1990 et 2005, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême a augmenté d'environ 36 millions. Le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde est passé de 842 millions au cours de la période 1990-1992 au chiffre record de 1,02 milliard en 2009, tandis que 2 milliards de personnes souffrent de carences alimentaires. En Afrique subsaharienne, et dans certaines parties de l'Asie, les niveaux de pauvreté et de faim restent si élevés qu'il est très difficile de les faire baisser.

Il convient donc de poser la question suivante : de quel genre de coopération internationale parlons-nous alors que les pays développés sont bien loin de consacrer, comme ils s'y sont engagés, 0,7 % de leur produit intérieur brut à l'aide publique au développement, et que ces mêmes pays sont les principaux responsables de dépenses militaires mondiales qui atteignent le chiffre effarant de 1,4 billion de dollars, soit 2,4 % du PIB mondial? Quels sont les objectifs de développement dont nous discutons alors que, en raison de l'absence de volonté politique des pays développés, il n'est même pas possible de parvenir à des engagements substantiels sur la réduction des gaz à effet de serre, qui compromettent l'équilibre climatique de la planète et constituent la

menace la plus grave à la survie même de notre espèce?

Peut-on feindre de ne pas constater l'aggravation de la crise alimentaire et de la crise de l'eau face à l'explosion démographique mondiale? Comment parler de développement et voir si les modestes objectifs de 2000 ont été atteints sans rappeler qu'au Sommet du Millénaire aussi, nous avons pris un engagement en faveur de la paix? Quel espoir pouvons-nous entretenir de réaliser ces objectifs d'ici à 2015 alors que, comme l'a signalé Fidel Castro, l'éventualité d'une agression militaire contre l'Iran est évoquée de plus en plus fréquemment, une agression qui ferait des millions de morts, toucherait la vie de milliards de personnes et exacerberait la faim et la pauvreté dans le monde?

Qu'est-il advenu des engagements sur le désarmement nucléaire et complet, mises à part les manœuvres visant à les réduire à la simple non-prolifération? Quelle est la logique qui dicte la préservation et la mise au point permanente de 25 000 ogives nucléaires qui ont la capacité de multiplier par 440 000 la destruction causée à Hiroshima et Nagasaki? Quelles seraient les conséquences d'un conflit nucléaire, même local ou régional, pour la vie sur la planète?

L'absence de solutions aux problèmes les plus graves du développement et aux souffrances de milliards de personnes vivant dans la pauvreté et le sous-développement, touchera également, comme c'est déjà le cas, les sociétés industrialisées où le nombre de chômeurs augmente et où se mettent en place des politiques migratoires brutales. Ce phénomène frappera à la porte de tous, que ce soit par le biais des flux migratoires incontrôlés et ingérables, ou par le biais des maladies et des épidémies, conséquence des conflits engendrés par la pauvreté et la faim ou résultat de faits aujourd'hui imprévisibles.

L'ONU trahira sa raison d'être si elle ne prend pas conscience de ces réalités et si elle n'agit pas maintenant. Nous sommes profondément convaincus que, pour la survie de l'espèce humaine, il faudra construire un nouvel ordre économique et politique international basé sur les principes de solidarité, de justice sociale, d'équité et de respect des droits des peuples et de chaque être humain. Il est encore possible de le faire en rassemblant les volontés. Pour y aboutir, Cuba fera jusqu'à l'impossible.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Russie est attachée à la coopération internationale pour le développement et elle est prête à intensifier une interaction constructive avec un large éventail de partenaires, y compris le secteur privé et la société civile, pour veiller à la réalisation dans les délais des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous croyons que le développement social et économique durable de tous les pays du monde est un élément essentiel de tout système moderne de sécurité collective.

L'ONU est un mécanisme unique en son genre, dont le rôle est d'harmoniser les intérêts des différents pays, et elle constitue le principal forum international où sont prises des décisions coordonnées sur les questions relatives au développement. Les organisations régionales et les groupes internationaux informels concernés, y compris le Groupe des Huit et le Groupe des Vingt, sont également appelés à poursuivre leurs efforts dans ce domaine conformément aux normes de la coopération économique et humanitaire, dans le cadre de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.

Ces cinq dernières années, la communauté internationale a obtenu quelques résultats positifs. Néanmoins, des rapports sur les OMD publiés récemment ont signalé des progrès inégaux dans la mise en œuvre des différents objectifs ainsi que des écarts entre les régions. Malheureusement, un retard considérable a été relevé pour ce qui est des objectifs et des cibles relatifs à l'enseignement primaire universel, à la réduction de la mortalité maternelle et infantile, et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. C'est en Afrique que ces problèmes se font sentir le plus durement.

Bien évidemment, c'est aux gouvernements nationaux qu'incombe la responsabilité première de réaliser les OMD, mais il est évident que la situation sociale et économique des pays en développement les plus vulnérables ne pourra s'améliorer de façon radicale qu'avec l'appui coordonné de l'ensemble de la communauté internationale.

Dans cette optique, la Russie n'a cessé d'augmenter sa contribution à la coopération pour le

développement. En 2008, l'aide russe accordée aux pays en développement s'est chiffrée à 220 millions de dollars et, en 2009, à 800 millions, cela sans compter l'annulation de dettes s'élevant à des milliards de dollars.

Nous attachons bien entendu une importance particulière à l'aide accordée à la région de la Communauté d'États indépendants (CEI). Pendant la crise mondiale, la Russie a accordé des prêts assortis de conditions préférentielles et des subventions de plus de 4,6 milliards de dollars aux pays de la CEI dans le besoin. Nous avons lancé la création du Fonds anticrise de la Communauté économique eurasiennne (EURASEC) avec 10 milliards de dollars, dont 7,5 milliards provenaient de la Fédération de Russie.

Nous appelons tous les États Membres à appuyer le projet de résolution sur la coopération entre l'ONU et l'EURASEC qui doit être soumis à l'examen de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session. Nous comptons poursuivre ces efforts pour aider les pays de la CEI et les pays en développement d'autres régions, mais d'abord et avant tout en Afrique.

Dans notre monde interdépendant, si l'on ne répond pas aux besoins des pays à revenu faible, les dangers posés à l'ensemble de l'économie mondiale s'en trouveront accrus, la stabilité et la sécurité de la plupart des régions du monde en seront affaiblies, tandis que le terrorisme, les maladies infectieuses et les migrations incontrôlées risqueront de s'étendre.

Pour mieux lutter contre ces menaces, la Russie est prête, de concert avec d'autres pays, à user plus efficacement de ses capacités scientifiques et de ses technologies de pointe, en particulier les technologies de l'information et des communications, comme d'un outil puissant qui permettra de combler le fossé séparant les pays développés des pays en développement et de promouvoir ainsi le développement mondial.

Nous avons à nouveau pu constater récemment les effets désastreux que peuvent avoir les catastrophes naturelles et les catastrophes d'origine humaine sur le développement. Les séismes, les inondations, les incendies de forêts, les tsunamis, la crise industrielle et le délabrement des infrastructures non seulement font des milliers de victimes mais absorbent également des ressources considérables pour réparer les dégâts, ce qui détourne ces ressources des objectifs de développement. De toute évidence, se préparer à ces

catastrophes coûte cher, mais le coût est largement inférieur à celui du relèvement et du redressement.

C'est pourquoi nous estimons qu'il importe d'améliorer la qualité de la coordination de nos actions conjointes pour instaurer une utilisation plus générale des techniques modernes de lutte contre les catastrophes naturelles et les catastrophes d'origine humaine et pour élaborer des mécanismes d'application de ces techniques dans l'intérêt de la communauté internationale. En fait, ceci pourrait devenir une nouvelle forme prometteuse de coopération en matière de développement. À cet égard, je rappelle l'initiative lancée par le Président Dimitry Medvedev pour créer un fonds d'assurance contre les risques de dégradation de l'environnement. Nous invitons tous nos partenaires à s'inspirer de cette initiative.

Dans notre monde interdépendant, le programme de développement est étroitement lié aux questions de sécurité. Par moments, pour atteindre les objectifs consacrés par la Charte des Nations Unies, la communauté internationale se voit forcée de recourir à des moyens tels que les sanctions économiques. Cependant, il existe depuis longtemps un consensus général s'agissant de la nécessité de respecter les limites humanitaires des sanctions et d'empêcher qu'elles ne nuisent à la population civile et au développement économique et social. Nous notons que le Conseil de sécurité a cherché ces dernières années à s'en tenir strictement à ce principe.

Dans le même temps, nous ne pouvons manquer d'exprimer notre profonde préoccupation quant au fait que certains États persistent à imposer des mesures coercitives unilatérales de manière volontariste et irréfléchie à certains États en développement, violant ainsi les dispositions de la Charte des Nations Unies et les décisions du Conseil de sécurité. Nous sommes convaincus que ces pratiques portent atteinte à l'action visant à réaliser les OMD et qu'elles doivent prendre fin.

Il est dans l'intérêt de tous les pays sans exception d'éliminer la pauvreté et de vaincre le sous-développement. Une personne pauvre ne peut être libre. La capacité à créer une situation économique et sociale décente est l'une des fonctions principales d'un État démocratique. Ces questions ont fait l'objet de débats approfondis lors du Global Policy Forum sur les normes démocratiques, qui s'est récemment tenu à Yaroslavl. Dans son allocution devant le Forum, le

Président Dimitry Medvedev s'est déclaré favorable à l'instauration d'une conception universelle de ces normes pour contribuer à créer un système moderne de relations internationales qui soit positif et unificateur.

Nous invitons tous les acteurs à œuvrer ensemble, et nous espérons que ce sommet incitera les gouvernements, les institutions financières et commerciales internationales, le monde des affaires et les organisations non gouvernementales à déployer des efforts plus dynamiques et plus soudés pour faire en sorte que les OMD soient réalisés à temps.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Arvin Boolell, Ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce international de la République de Maurice.

M. Boolell (Maurice) (*parle en anglais*) : La réalisation dans les délais des cibles liées aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) voulu est un rêve que nous caressons tous. Malheureusement, à la lumière des tendances actuelles, il est évident que nous pourrions ne pas les avoir réalisés à la date fixée si les promesses faites et les engagements pris à cet égard ne sont pas tenus. Il convient également d'ajouter que si l'aide des donateurs doit arriver jusqu'aux pays frappés par la pauvreté, il est essentiel que ces derniers créent un environnement stable propice au développement, avec l'appui de gouvernements transparents et responsables. La réalisation des OMD exige une démarche globale avec la participation des gouvernements, de la société civile, des organisations non gouvernementales, des associations caritatives, des fondations et du secteur privé.

En ce qui concerne Maurice, je puis apporter une bonne nouvelle, car le rapport sur l'état d'avancement de la réalisation des OMD que nous venons de terminer confirme que nous avons considérablement progressé vers la réalisation de presque tous les objectifs fixés, et ce en dépit de l'effondrement de l'économie mondiale et des crises financière, énergétique et alimentaire. Ces réalisations sont le fruit des efforts constants et de l'ensemble de mesures efficaces mises en place par notre gouvernement depuis 2006, avec l'appui et l'assistance de nos partenaires de développement.

En vue de maintenir l'État providence en place depuis l'indépendance en 1968, nous avons énormément investi dans les secteurs de la protection sociale, de l'éducation et de la santé, auxquels nous

attachons une grande importance. Maurice a instauré la gratuité de l'enseignement primaire et secondaire, des soins de santé et des transports en commun pour les étudiants et les personnes âgées, et un régime de retraite universelle pour les personnes âgées. Elle consacre 58 % de son budget national aux services communautaires et sociaux.

Maurice a atteint l'objectif de l'accès de tous les enfants à l'éducation primaire, le taux net de scolarisation dans le primaire étant de 97 %. Les citoyens mauriciens ont accès à des traitements médicaux et chirurgicaux gratuits. Les soins prénataux et post-nataux sont fournis gratuitement à toutes les femmes, et 99 % des accouchements sont assistés par du personnel de santé qualifié.

Maurice fait également partie des pays du continent africain qui ont les taux de mortalité infantile et maternelle les moins élevés. L'autonomisation économique des femmes a continué à progresser entre 2005 et 2010 grâce à l'accès sans nécessité de garantie au financement de l'entrepreneuriat. En effet, le nombre de femmes chefs d'entreprises ayant un revenu durable a augmenté. Nous avons également constaté des progrès notables en ce qui concerne l'accession des femmes à des postes élevés de prise de décisions dans le secteur public et la magistrature. Le secteur privé doit à cet égard se mettre au diapason.

L'élimination de l'extrême pauvreté est, en particulier depuis 2006, une priorité absolue du Gouvernement, qui a mis en place un programme d'autonomisation capable de fonctionner sans la rigidité de la bureaucratie publique habituelle ainsi qu'une approche intégrée de la reconstitution du capital social des familles pauvres. Les nombreux projets exécutés dans le cadre du programme d'autonomisation produisent des résultats concrets.

Le Gouvernement a créé un ministère spécial, le Ministère de l'intégration sociale, pour répondre aux besoins des personnes pauvres et vulnérables et entrer en guerre contre la pauvreté. D'autre part, un certain nombre de programmes sont actuellement mis en œuvre sous l'égide de la Fondation pour l'autonomisation nationale afin de créer davantage de possibilités pour les pauvres, d'aider les groupes vulnérables et d'éliminer la pauvreté. Ces programmes suivent une politique d'autonomisation plutôt que de faire l'aumône aux pauvres.

Maurice fait face à de nombreuses contraintes inhérentes aux petits pays insulaire en développement dont il fait partie : petite taille, isolement géographique et ressources limitées. Elle est également vulnérable à la menace des catastrophes naturelles et au changement climatique. Cependant, en dépit de ces contraintes, Maurice a déjà atteint des objectifs importants dans le domaine de la protection de l'environnement. Le pays a pris de nombreuses initiatives, notamment le projet Maurice Ile Durable, qui visent à améliorer la qualité de l'environnement et à jeter les bases du développement durable. Notre gouvernement est en effet conscient de la nécessité d'assurer le développement économique et social sans compromettre la qualité de vie des générations futures.

Si nous parvenons à réaliser les OMD à l'horizon 2015, nous pourrions considérer que nous avons fait une percée capitale. Cependant, elle ne constituera pas une fin en soi. Nous devons la préserver et, à cet effet, l'objectif le plus important serait le développement durable. Dans ce contexte, l'aboutissement aussitôt que possible du Cycle de Doha pour le développement aussi prompt que possible, l'aide au commerce pour le financement du développement sont cruciaux. Puisqu'il n'existe pas de solution unique, il va sans dire que la vulnérabilité des petits États insulaires en développement ou l'attention particulière à porter au traitement spécial et différencié doivent être prises en compte.

En juin 2009, la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement a mis en place un groupe de travail spécial à composition non limitée de l'Assemblée générale, qui institutionnalise le rôle que continue de jouer l'ONU dans le règlement de la crise économique. Il importe que le Groupe de travail spécial à composition non limitée continue d'examiner en priorité des questions présentant un intérêt pour les pays en développement – notamment les transferts de fonds effectués par les travailleurs migrants, la migration de la main-d'œuvre, la coopération internationale visant à limiter la dette souveraine, les flux financiers et les subventions à des conditions privilégiées, par le recours à un fonds mondial ou aux droits de tirage spéciaux pour le développement et la réforme des institutions de Bretton Woods.

Enfin, je tiens à réaffirmer que Maurice reste déterminée à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jean-Marie Ehouzou, Envoyé spécial du Président de la République du Bénin.

M. Ehouzou (Bénin) : Notre civilisation traverse une profonde crise. En effet, en ce début de troisième millénaire, la misère a atteint un niveau plus effroyable qu'à aucune autre époque de l'histoire de l'humanité. Les statistiques existent et affolent sur les disparités et iniquités qui caractérisent notre planète.

On dénombre aujourd'hui plus de 1,8 milliard d'êtres humains qui vivent dans une situation d'extrême précarité et de profond dénuement avec moins d'un dollar par jour. Il y a 40 ans, 400 millions de personnes souffraient de sous-alimentation permanente et chronique, leur nombre est aujourd'hui estimé à 854 millions. Cette situation est inacceptable, notamment dans un monde qui dispose de niveaux de production, de ressources et de connaissances suffisants pour mettre fin à ces drames et à leurs conséquences.

En dépit de tous les efforts déployés par la plupart des États les plus pauvres, ceux-ci demeurent confrontés, en raison de politiques mal adaptées et imposées ici et là par certaines institutions internationales, à de nombreuses difficultés qu'aggravent aujourd'hui les changements climatiques, les différentes crises internationales liées au désordre du capitalisme financier non encadré, y compris la crise alimentaire.

Deux décennies environ après la chute du mur de Berlin, un nouveau mur s'est érigé. Il est de nature économique et symbolise la fracture qui existe entre le Nord développé et le Sud démuné et tout laisse à penser que personne ne semble s'en préoccuper. Or, sa persistance est porteuse de germes de conflits destructeurs pour l'ensemble de notre système.

Ce mur, nous pouvons le faire tomber si nous en avons la volonté, car nous savons tous ici, autant que nous sommes, que les moyens existent pour le faire. Pour y parvenir, il faudra juste redéfinir les priorités et donner un sens et un contenu concret à la justice et à la nécessaire solidarité qui doivent exister entre les peuples, surtout en période de crise.

L'analyse du rapport d'évaluation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (A/64/655) révèle que dans beaucoup de pays, des progrès notables

ont été enregistrés dans de nombreux domaines et que les ressources et le savoir-faire nécessaires pour atteindre ces objectifs existent. Au Bénin, mon pays, plusieurs évaluations du degré d'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement ont établi que la plupart des OMD seront difficilement atteints dans le pays à l'horizon 2015, si les tendances actuelles se maintiennent.

Cependant, les progrès enregistrés dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'autonomisation des femmes grâce au microfinancement découlent de la qualité des programmes élaborés dans de nombreux secteurs, du soutien significatif des partenaires techniques et financiers, mais surtout de la grande implication des communautés à la base qui ne demandent qu'à être appuyées.

Je voudrais souligner à cet égard que le Secrétaire général de l'ONU a reconnu, après l'avoir visité lui-même, l'importance et l'efficacité d'un projet de type songhai expérimenté au Bénin. Ce projet met l'accent sur le développement de l'entrepreneuriat agricole. Le Secrétaire général a vivement recommandé la vulgarisation et la multiplication de cette expérience aussi bien au Bénin que dans d'autres pays en raison du fort potentiel qu'il recèle en matière de sécurité alimentaire et de gestion rationnelle de l'environnement.

M. Osman (Soudan), Vice-Président de l'Assemblée générale, assume la présidence.

Mais, dans le contexte actuel de crise économique internationale, le défi majeur reste et demeure la mobilisation des ressources pour l'accélération des progrès vers la réalisation des OMD à l'horizon 2015. Tout comme beaucoup d'autres pays, le Bénin ne peut atteindre concrètement les objectifs auxquels il a souscrit en 2000 que s'il arrive à mobiliser le triple des ressources publiques, consacrées actuellement aux secteurs de l'éducation et du développement rural.

Les mots et les déclarations n'ont plus de sens quand ils ne sont pas suivis d'actes forts. Nos multiples conférences se terminent souvent par des déclarations qui font écho à nos belles intentions et promesses. Mon pays, le Bénin, exprime le vif souhait de les voir se traduire en actes concrets. Cela contribuera à redonner force au multilatéralisme.

Le Bénin souhaite également que les pays pauvres fournissent plus d'efforts en matière de gouvernance, d'amélioration des politiques publiques, de renforcement de l'appropriation et d'accroissement de l'absorption des ressources mises à leur disposition. Ce n'est qu'à ce prix que nous serons en mesure d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés d'ici à 2015.

Quant aux institutions de financement du développement, principalement celles dites de la génération de Bretton Woods, elles doivent enfin prendre conscience que les critères de convergence, conditionnalités et autres thérapies qu'elles administrent aux pays fragiles ne font qu'aggraver le sort des populations les plus vulnérables de ces pays.

La pauvreté n'est pas une fatalité. Il nous appartient donc d'œuvrer collectivement afin qu'elle ne devienne pas une arme de destruction massive pour l'humanité. Il y va de notre intérêt à tous et j'ai la ferme conviction qu'avec un peu plus de volonté politique, nous pouvons y parvenir.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. John Silk, Ministre des affaires étrangères de la République des Îles Marshall.

M. Silk (Îles Marshall) (*parle en anglais*) : Lorsque les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont vu le jour dans le cadre de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), le Gouvernement de la République des Îles Marshall et la communauté internationale se sont engagés sur le long terme envers la population marshallaise en promettant de prendre toutes les mesures requises pour atteindre des objectifs minimums de développement social.

Bien que des progrès aient été accomplis, le Gouvernement des Îles Marshall et les partenaires internationaux ont encore beaucoup à faire. Nous ne pouvons attendre de la communauté internationale qu'elle fasse preuve d'une plus grande réactivité que si nous sommes prêts à redoubler d'efforts au niveau national. Je suis heureux d'annoncer que le Gouvernement des Îles Marshall appuie les efforts visant à adopter un nouveau plan de développement national qui intègre directement dans les stratégies nationales des activités visant à atteindre les OMD.

Je tiens à signaler des progrès positifs en faveur de deux OMD clefs dans les Îles Marshall : nous avons

amélioré l'accès à l'éducation primaire pour tous, et nous avons progressivement amélioré la santé maternelle et le bien-être des enfants. Toutefois, ces lueurs d'espoir sont occultées par des obstacles majeurs pour atteindre les autres OMD. Bien que nous ayons évité une profonde misère, les indicateurs montrent que les difficultés et la faim empirent, au lieu de s'atténuer. Nous sommes loin de garantir un travail décent et le plein emploi. Nous avons fait des progrès sur les questions d'égalité entre les sexes. Toutefois, la violence à l'encontre des filles et des femmes demeure un grave problème. De sérieuses améliorations doivent être apportées pour traiter le VIH, le paludisme et d'autres maladies.

Nous sommes limités par l'inaction politique sur la Stratégie de Maurice – le centre des activités du monde portant expressément sur les îles. Notre secteur privé est cruellement sous-développé, et nous restons dépendants de l'aide étrangère. En tant que pays de faible altitude, nous devons faire coïncider immédiatement et bien davantage nos efforts de développement social et les stratégies visant à affronter les changements climatiques.

Au lieu d'observer la communauté internationale se déchirer sur le montant du financement – davantage de ressources étant par ailleurs nécessaires – nous devons d'abord nous efforcer d'accroître sérieusement l'efficacité des vastes possibilités qui s'offrent déjà à nous. Des discussions franches, réelles et centrées sur les résultats sont nécessaires entre donateurs et bénéficiaires, concernant des stratégies créatives et immédiates destinées à améliorer l'efficacité et la coordination de l'aide. Du point de vue d'une petite nation insulaire, la myriade de possibilités d'aide sans lien les unes avec les autres constitue au mieux un effort confus et disparate, qui laisse subsister un écart dramatique entre ce que promettent les donateurs et ce que reçoivent les communautés locales.

On pourrait évidemment suggérer de créer de meilleurs liens entre la Stratégie de Maurice, la stratégie de développement spécifique aux îles et les OMD. Ainsi, la communauté internationale peut envisager de progresser vers la définition d'une catégorie formelle de pays insulaires vulnérables, ainsi que vers la fixation d'objectifs et de repères au sein de la Stratégie de Maurice afin de mesurer les progrès internationaux.

Les Îles Marshall sont un vaste État océanique. Nos ressources halieutiques de thon constituent la principale voie vers le développement économique, mais les principaux stocks ont été réduits à des niveaux non viables. Nous ne serons en mesure de progresser pour atteindre les OMD clefs et de transformer notre économie que si nos partenaires politiques remplissent leurs engagements à limiter les volumes de pêche non viables et à nous aider à répondre à nos propres besoins en matière de développement halieutique. Actuellement, nous ne réalisons que très peu de bénéfices. Une boîte de conserve de thon du Pacifique ne nous rapporte qu'un seul centime. Je propose ici une autre idée très simple : il faut mieux intégrer les discussions mondiales et régionales sur les pêcheries aux vastes processus de développement, et identifier des stratégies de développement spécifiques.

Enfin, nous devons améliorer notre propre engagement national. On ne saurait considérer les OMD comme des objectifs que l'on fixe et que l'on oublie. Aujourd'hui, je peux déclarer que nous avons besoin d'aide pour mettre sur pied une équipe chargée de l'accélération de la réalisation des OMD, celle-ci faisant partie de nos efforts nationaux de planification pour permettre une meilleure intégration et prise en main des OMD par le Gouvernement. Cette petite équipe non seulement nous aidera à planifier, mais elle agira aussi de manière transversale dans toutes les institutions en vue d'une action immédiate et pratique. Par exemple, plusieurs bureaux du Gouvernement ont déjà intégré les cibles des OMD dans la planification et la budgétisation et de la performance des institutions. Cet effort tout à fait bienvenu doit être amplifié. Asseyons-nous à la même table que nos partenaires, examinons la façon dont nos choix actuels en matière d'aide et de développement peuvent aider au mieux à atteindre les OMD, et identifions les moyens d'obtenir des progrès mesurables.

L'impact des changements climatiques menace d'anéantir les progrès accomplis et à venir quels qu'ils soient, pour atteindre les OMD. Notre gouvernement a récemment adhéré à une feuille de route pour les changements climatiques, avec des stratégies concrètes destinées à réduire nos émissions de gaz et à forger un avenir capable de résister au climat. Grâce à l'aide internationale, nous devons nous efforcer en parallèle de faire face aussi bien à notre développement social de base au titre des OMD qu'à l'adaptation au climat.

Aujourd'hui, j'annonce que notre gouvernement renouvelle son attention et son engagement aux efforts mondiaux pour atteindre les OMD. J'espère simplement que le reste de la communauté internationale, et en particulier nos partenaires les plus proches, s'associeront à nous pour concrétiser ces paroles.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Pastor Micha Ondo Bile, Ministre des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la francophonie de la République de Guinée équatoriale.

M. Micha Ondo Bile (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : C'est pour moi un insigne honneur que de prendre la parole à cette importante réunion de haut niveau au nom du Président de la République de Guinée équatoriale, S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, qui n'a pas pu assister en personne à cet important événement en raison de ses multiples activités au plus haut niveau, et au nom de qui j'adresse nos plus sincères félicitations aux Coprésidents et aux autres membres du Bureau.

Notre présence à cette séance réaffirme l'engagement de la Guinée équatoriale à l'égard du multilatéralisme en général, ainsi que des principes et objectifs inscrits dans la Charte des Nations Unies. À cet égard, au nom du Président de la République de Guinée équatoriale et de son gouvernement, j'adresse mes plus cordiales et sincères félicitations au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et je lui réaffirme notre gratitude quant à sa gestion et à son travail acharné au service de l'humanité et, en particulier, de la question du développement durable au sens le plus large.

Cette réunion de haut niveau, consacrée spécialement à l'examen des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), constitue pour nous tous une grande occasion de donner un nouvel élan à la réalisation de ces objectifs. Nous pensons en outre que cette réunion de haut niveau nous offre la possibilité de tracer le chemin à suivre, en établissant une feuille de route ou un programme d'action réalistes, avec des mesures concrètes qui permettent d'accélérer les progrès nécessaires à la réalisation des OMD en 2015.

Le rapport présenté par le Secrétaire général (A/64/665) souligne une fois de plus que les objectifs et les buts fixés dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) n'ont pas été atteints comme nous l'aurions voulu, et que la majorité des pays, et surtout les pays en développement et les pays les moins

avancés, restent généralement en marge de l'économie mondiale et sont frappés par l'extrême pauvreté.

Les progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ont toujours été compromis par une série de facteurs négatifs, qui comprennent entre autres la diminution des flux de l'aide publique au développement, des obstacles structurels importants, la baisse des prix de nos matières premières et, pour certains pays, des conflits violents ou des situations postconflituelles, ou des catastrophes naturelles – et la liste n'est pas close. En outre, la récession mondiale a été un obstacle de plus sur la voie vers la date butoir de 2015. Par conséquent, les événements qui se sont produits et les retards que nous avons connus depuis l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement en 2000 nous suggèrent qu'il convient d'établir un consensus entre tous les pays, relativement aux défis et aux priorités fondamentales de notre action, et de traduire ce consensus en action collective.

La République de Guinée équatoriale est consciente de ce que dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire, il faut prendre une série de décisions pour inciter et encourager tous les États à honorer les engagements pris collectivement en l'an 2000, lorsque les objectifs du Millénaire ont été adoptés. Il s'agit donc de décisions normatives, de mesures et de réformes qui doivent guider tous les États, et qui peuvent être appliquées si on parvient à mobiliser la volonté politique nécessaire de tous les pays qui constituent la communauté internationale, ainsi que la volonté de tous les partenaires pleinement engagés en faveur de la cause du développement.

Pour la République de Guinée équatoriale, les objectifs du Millénaire pour le développement constituent un engagement sérieux en faveur du développement durable. Pour cette raison, notre gouvernement a pris une série de mesures économiques, législatives, juridiques et administratives en vue de donner effet à la Déclaration du Millénaire.

Ces 10 dernières années, la Guinée équatoriale a connu une performance économique exceptionnelle, grâce à la découverte et l'exploitation d'importantes réserves pétrolières. Cette situation implique que notre économie dépend du pétrole et qu'elle est par conséquent fragile.

Selon les évaluations d'une étude sur la pauvreté menée dans notre pays, environ deux tiers de la

population continuent de souffrir d'une pénurie générale. Afin d'atténuer les effets de la pauvreté et de réagir à la Déclaration du Millénaire, le Gouvernement de la République de Guinée équatoriale a lancé un processus de planification stratégique du développement à long terme, ce qui s'est traduit par la tenue de deux conférences économiques nationales. La deuxième de ces conférences s'est tenue en novembre 2007 et, à cette occasion, notre gouvernement a défini des orientations stratégiques et des priorités qui forment et sous-tendent le Plan de développement économique et social et de réduction de la pauvreté en Guinée équatoriale à l'horizon 2020.

La vision du développement durable adoptée par la République de Guinée équatoriale s'inscrit dans la perspective de l'année 2020, ce qui implique que nous devons également réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en intensifiant nos efforts, en diversifiant les secteurs de production et en formant les ressources humaines afin d'atteindre des niveaux de croissance adéquats pour une économie compétitive qui soit capable d'éradiquer la pauvreté et la faim. Ceci est énoncé dans l'actuel plan d'action pour le développement de la Guinée équatoriale à l'horizon 2020, qui a été élaboré par notre gouvernement en 2007, comme je l'ai déjà mentionné.

Des instruments tels que le Fonds pour le développement social, créé par le Gouvernement de la Guinée équatoriale en 2006 avec l'aide diligente de l'United States Agency for International Development (USAID), sont d'importants éléments stratégiques conçus pour aider notre pays à atteindre les objectifs du Millénaire. Le Fonds a pour but d'améliorer les services sociaux fournis par le Gouvernement à la population en vue de faciliter son accès à des services publics de base de bonne qualité, qui garantissent un développement humain durable et la protection de l'environnement.

Le principal objectif de ce fonds est de développer les capacités des institutions relevant des ministères du secteur social et de former les ressources humaines de la Guinée équatoriale aux méthodes et procédures d'élaboration, de gestion, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des programmes et des projets sociaux.

Ce fonds est financé par le Gouvernement de la Guinée équatoriale. En outre, l'USAID a fait une contribution de 15 millions de dollars pour l'assistance

technique. Par ailleurs, le Gouvernement s'est engagé à affecter 72 millions de dollars de plus à la première phase d'exécution de projets concrets, qui s'étend sur cinq ans. Ce montant représente 0,8 % du produit intérieur brut, selon les statistiques du Fonds monétaire international.

Mon gouvernement a contribué des sommes importantes à des activités destinées à promouvoir le développement humain durable. Pour ne citer que quelques exemples, il a versé 3 millions de dollars à l'UNESCO au titre du Prix international pour la recherche en sciences de la vie et a fait une autre contribution à l'Union africaine pour la création de l'Observatoire africain de la science, de la technologie et de l'innovation. En plus de ces sommes, il faut compter les autres contributions financières que nous avons versées ces dernières années au Secrétariat, aux organismes et institutions des Nations Unies pour appuyer leurs activités dans le monde.

Ces mesures témoignent de la ferme détermination de mon pays à atteindre les objectifs du Millénaire et en particulier à réaliser intégralement les objectifs fixés lors des dernières conférences internationales organisées dans les domaines économique et social et les domaines connexes. L'examen de la mise en œuvre et du suivi intégrés et coordonnés des résultats de ces conférences est le principal objet de la présente réunion de haut niveau qui se tient dans le cadre de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale.

La cause du développement, et surtout la lutte contre la pauvreté et la faim qui affligent le monde aujourd'hui, ne peuvent être promues que par le biais d'une coopération internationale élargie, renforcée et soutenue entre tous les États, avec l'engagement et l'appui fermes des organes et institutions des Nations Unies, ainsi que du secteur privé et de la société civile.

À notre humble avis, les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire peuvent être atteints d'ici à 2015. Cela exige cependant que, dès aujourd'hui, nous brisions la routine, accélérions et intensifions considérablement nos efforts et notre engagement. Pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, il est absolument essentiel d'accroître la solidarité entre tous les États dans leur diversité, qu'ils soient petits ou grands, et les institutions qui constituent la communauté internationale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Sergei Martynov, Ministre des affaires étrangères de la République du Bélarus.

M. Martynov (Bélarus) (*parle en russe*) : Hier et ce matin, beaucoup d'opinions ont été exprimées du haut de cette tribune, y compris celles portant sur des questions aussi essentielles qu'identifier les coupables et le plus grand obstacle s'agissant des progrès accomplis par les États du monde en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Ceux qui désignent expressément la crise économique et financière comme la raison principale des progrès faibles et fragmentés et des lacunes constatées ont entièrement raison. On ne peut en outre qu'aller dans le sens de ceux qui font le lien entre ces lacunes et le manque d'empressement des grandes puissances à coopérer sur un pied d'égalité avec d'autres États afin de faire face au vaste éventail de nouvelles menaces et difficultés mondiales.

Dans ce contexte, une question non moins importante se pose : que faire? Nous pensons que la situation nécessite des stratégies multilatérales plus rigoureuses, notamment des mesures concertées pour renforcer le partenariat mondial pour le développement, à savoir l'objectif 8. Sans cela, nous ne pallierons l'absence de progrès tangibles sur la voie de la réalisation des objectifs.

J'insiste ici sur le fait qu'un instrument relativement nouveau dans la boîte à outils de l'ONU – une politique de partenariats mondiaux, activement défendue par la République du Bélarus – fait de plus en plus clairement la preuve de son efficacité et de ses avantages pour remédier aux problèmes internationaux les plus graves. L'exemple le plus convaincant et le plus récent en la matière est le partenariat mondial contre l'esclavage et la traite des personnes, lancé il y a cinq ans par le Bélarus et qui s'est concrétisé au sein de l'ONU. Ce partenariat s'est traduit récemment par la résolution 64/293 de l'Assemblée générale qui marque l'adoption par consensus du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes.

L'adoption par la communauté internationale, sous l'égide de l'ONU, de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies (résolution 60/288 et annexe), mais aussi d'un certain nombre de mesures équilibrées, axées sur les résultats et ayant prouvé leur

efficacité, est un autre exemple encourageant. Cela fait d'ailleurs un certain nombre d'années que nous avons toutes les raisons de nous féliciter des efforts conjoints déployés par les États dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

À l'inverse, lorsqu'une véritable relation de partenariat n'a pas pu être établie, on constate que la recherche des bénéfices à court terme l'emporte et l'intérêt collectif est méprisé. L'expérience nous enseigne que, dans ces conditions, il est généralement impossible d'accomplir des progrès décisifs, comme l'ont prouvé avec force les résultats, ou plutôt l'absence de résultats, de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques tenue récemment à Copenhague.

C'est aussi pour la même raison que nous sommes encore loin de voir aboutir les négociations commerciales multilatérales du Cycle de Doha, d'autant que les pays développés durcissent clairement leurs positions et imposent des mesures protectionnistes aux échanges internationaux. Dans le contexte actuel de crise, ce sont les pays en développement et les pays à revenu intermédiaire dotés d'économies ouvertes qui en souffrent le plus. De toute évidence, il ne s'agit pas là d'un partenariat.

L'incapacité de nouer des relations fondées sur un vrai partenariat signifie que nous ne sommes pas près de progresser dans le règlement du problème de la sécurité énergétique mondiale, ni de faire des technologies énergétiques de pointe un atout et un vecteur de progrès pour tous les États, approche qu'a pourtant toujours défendue le Bélarus.

Les efforts déployés pour surmonter la crise économique et financière ont donné des résultats mitigés, certes, mais instructifs. Il y a des progrès réels, notamment dans les domaines où a été établi un vrai partenariat et où régnaient souplesse et compréhension mutuelle, comme ce fut le cas notamment avec les institutions financières internationales. Dans le même temps, la communauté internationale n'a toujours pas fait de progrès concernant l'adoption de stratégies concertées visant à stimuler les économies nationales. Cela s'explique par les différences de comportement des protagonistes quant à la manière d'atteindre les objectifs cruciaux pendant cette période d'après-crise.

L'utilité des partenariats mondiaux n'apparaît pas seulement à l'aune de la gravité et de la multiplicité

des problèmes à régler. De nos jours, leurs mécanismes sont opportuns et efficaces car ils font partie intégrante d'une gouvernance mondiale efficace, vers laquelle s'oriente l'ensemble du système des relations internationales.

Il est encourageant de constater qu'en créant dans les faits et pas seulement sur le papier des partenariats internationaux véritables, l'ONU accroît son statut et son autorité d'organisation capable d'assumer le rôle d'institution en charge d'une gouvernance mondiale efficace. J'insiste sur le fait qu'une bonne gouvernance exercée à un tel niveau nécessite de préparer l'avenir et de s'interroger sur les prochains défis, même si ceux-ci n'ont jusqu'à présent pas occupé suffisamment de place dans les relations internationales. Anticiper et cerner les problèmes à temps, avant qu'ils ne s'aggravent, et permettre aux partenaires d'en venir à bout conjointement est la garantie d'un avenir sûr et prospère.

Le Bélarus voudrait lancer une idée prometteuse, dont les fondements devraient, selon nous, être jetés dès maintenant. Elle pourrait s'appeler : « Contribuons à la prospérité des générations futures ». Elle est directement liée à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Notre proposition vise avant tout à mettre en place un nouveau partenariat mondial en faveur de la défense et de la promotion des intérêts des jeunes.

Nous sommes parvenus à une conclusion simple après avoir examiné la manière dont les OMD ont été mis en œuvre : il est plus important que jamais d'accélérer les efforts en cours dans les secteurs qui ont des répercussions directes ou indirectes sur la prospérité des générations futures. Répondre à leurs besoins devrait être l'axe principal de l'action que nous menons pour atteindre les OMD et plus généralement, des travaux de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions. Cela est d'autant plus vrai que les jeunes ont une influence toujours plus grande sur notre société et sont en train de devenir le groupe social le plus créatif dans toutes les régions du monde, sans exception.

Nous pensons que l'ONU pourrait jouer un rôle clef pour définir des mécanismes spécifiques permettant d'apporter un appui aux jeunes talentueux et de former des jeunes cadres d'un genre nouveau. Il faut également aider à prévenir les menaces qui planent généralement sur les jeunes dans de nombreux pays,

telles que la drogue, l'alcool, la violence et le recul du sens civique. À ce titre, l'Assemblée générale pourrait au moins commencer par tenir un débat thématique afin d'examiner les pratiques optimales mises en œuvre à l'échelle mondiale pour lutter contre l'aliénation sociale de la jeunesse.

Un partenariat mondial est un mécanisme d'entente mutuelle efficace qui donne des résultats. Dans ce processus d'édification de cet avenir commun qui est le nôtre, nous devons tous être des partenaires compatissants si nous ne voulons pas subir le même sort que la tour de Babel.

À titre indicatif, une feuille de route des propositions spécifiques du Bélarus figure en annexe du texte de ma déclaration qui sera distribué.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Peter Shanel Agovaka, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur des Îles Salomon.

M. Agovaka (Îles Salomon) (*parle en anglais*) : Cette réunion nous donne l'occasion d'évaluer nos progrès collectifs vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Il y a 10 ans, lorsque, dans cette salle, nous nous sommes engagés à l'édification d'un avenir meilleur pour nos peuples, nous n'avions pas imaginé toutes les crises qui allaient éclater. Depuis lors, nous avons subi des crises alimentaire, financière, énergétique et liées aux changements climatiques qui ont mis à rude épreuve et annulé les progrès réalisés concernant les OMD ces dernières années. Pour aller de l'avant dans les cinq prochaines années, nous devons envisager des mécanismes permettant de garantir que des ressources suffisantes sont allouées aux cibles des OMD.

Les progrès réalisés dans les Îles Salomon ont été mitigés et inégaux. Notre bilan concernant les OMD montre que des progrès ont été accomplis, même si, dans l'ensemble, nous sommes en retard dans la réalisation de tous nos objectifs. Les résultats diffèrent au niveau national, en particulier entre les secteurs formel et informel de notre société. En ce qui concerne le secteur formel, malgré l'attention de nos partenaires, les progrès ont été plus lents dans les zones rurales où 80 % de la population réside. Les changements climatiques ont poussé notre population à faire des compromis et créé des poches de pauvreté dans diverses zones du pays. Rien que pour faire face à cette

crise, nous aurons besoin de ressources supplémentaires et nous apprécierions de bénéficier de transferts de technologie.

Les Îles Salomon sont seules pour mettre en œuvre le Programme d'action de Bruxelles qui est censé être l'outil pour atteindre les OMD. Notre vulnérabilité et notre situation particulière ont été ignorées par nos partenaires qui ont adopté une stratégie uniforme dans les cadres régionaux. Il faut repenser nos approches et les adapter aux priorités nationales de développement afin d'accroître la prise en main nationale et d'assurer la viabilité à long terme.

Le renforcement récent de la coopération entre les petits États insulaires en développement du Pacifique et l'ensemble des Membres de l'ONU porte petit à petit ses fruits. Au niveau bilatéral, la coopération permet une certaine liberté d'action politique et une certaine souplesse dans la mise en œuvre des stratégies de développement respectives des petits États insulaires en développement du Pacifique. L'Italie et l'Autriche ont fourni un excellent modèle de coopération et tous nos partenaires, notamment la Turquie, continuent d'appuyer notre programme pour les énergies renouvelables en zones rurales.

Les investissements dans l'éducation restent une question transversale qui permet aux populations d'accroître leur productivité économique en faveur de la réalisation de tous les OMD. Cuba notre partenaire, que nous remercions, continue de former nos futurs médecins. La Papouasie-Nouvelle-Guinée, un voisin proche, continue d'offrir toute une série de bourses à nos étudiants. Mon gouvernement est également heureux de faire état de l'aide apportée par un nouveau partenaire, le Portugal, en appui à notre système éducatif. Taiwan, notre partenaire dans de nombreux secteurs, tout comme nos partenaires traditionnels, que sont la Nouvelle-Zélande, l'Union européenne et l'Australie ont appuyé notre programme d'enseignement primaire gratuit. Toutefois, les populations dispersées à travers les îles n'ont constaté que des progrès lents. L'Australie et d'autres partenaires de développement ont investi en faveur de l'éradication du paludisme et nous espérons que, dans les cinq années qui restent, le programme sera mis en œuvre sur l'ensemble du territoire.

Pour ce qui est de l'avenir, le monde doit définir les concepts qui permettront d'accélérer la réalisation des OMD. La conversion de la dette en échange

d'investissements en faveur des OMD proposée il y a quelques années doit être examinée de nouveau alors qu'il ne nous reste que cinq années pour respecter nos échéances. L'idée est en fait que les pays en développement utilisent les capitaux nationaux pour investir dans les OMD, ce qui tiendrait lieu de remboursement des créances dues à leurs partenaires. Les initiatives sans émission nette de carbone devraient être appuyées par les partenaires externes. Les Îles Salomon sont en train de devenir membre de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables.

La Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) insiste sur l'importance de toutes les grandes conférences des Nations Unies, y compris l'examen de la Stratégie de Maurice et la prochaine Conférence sur les pays les moins avancés. La déclaration de politique sur les petits États insulaires en développement demande la création d'une catégorie spéciale pour les petits États insulaires en développement au sein du système des Nations Unies, ce que nous appuyons. La quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, prévue pour mai 2011, qui examinera la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles destiné aux populations les plus vulnérables représentées à l'ONU, est tout aussi importante.

La plupart des questions soulevées ici sont, par essence, mondiales et appellent des solutions mondiales. Il faut entreprendre une action mondiale ayant des effets au niveau national. Premièrement, nous devons impérativement consentir, dans le cadre des négociations de Doha de l'Organisation mondiale du commerce, un effort collectif pour supprimer les obstacles aux échanges agricoles, et mettre ainsi en place un système commercial juste et équitable. Deuxièmement, un accord juridiquement contraignant sur les changements climatiques au sein de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto sont également essentiels. Nous voudrions que tous les partenaires n'appartenant pas au processus de la CCNUCC, notamment Taiwan en tant qu'observateur, jouent le rôle qui leur revient en faveur de la santé de notre atmosphère.

Troisièmement, la déclaration négociée sur les OMD qui doit être adoptée à la présente Réunion plénière de haut niveau doit prévoir un mécanisme de mise en œuvre. Le projet de déclaration dont nous sommes saisis n'est pas un ensemble de bonnes

intentions, mais une déclaration sur les mesures concrètes à prendre, qui devront être appliquées avec vigueur.

Je voudrais terminer en affirmant qu'il y a suffisamment de ressources financières et technologiques et de bonne volonté pour réaliser nos objectifs. Le monde a besoin de nouvelles collaborations, de nouvelles alliances et de nouvelles initiatives auxquelles les Îles Salomon sont prêtes à participer.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de M. José Maria Neves, Premier Ministre de la République du Cap-Vert.

M. Neves (Cap-Vert) (*parle en portugais; texte français fourni par la délégation*) : Ce n'est pas sans satisfaction, ni une certaine fierté, que je m'adresse à cette assemblée pour présenter les investissements, les engagements et les résultats du Cap-Vert dans la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Les Cap-verdiens partagent une vision du futur : celle d'un pays moderne, compétitif, à la cohésion sociale assurée et où règne une certaine qualité environnementale. Ils partagent également une stratégie : transformer le pays en un centre de prestation de services. Nous sommes en train d'agir pour transformer nos avantages comparatifs en sources d'avantages compétitifs, afin d'accélérer le rythme de la croissance économique et de la création d'emplois, pour garantir de meilleurs revenus aux familles et combattre, de ce fait, la pauvreté et toutes les formes d'exclusion sociale.

Nous nous employons à moderniser les infrastructures, à développer le capital humain, nous investissons fortement dans la personne et nous prenons des mesures pour promouvoir le secteur privé. Il résulte de la bonne gouvernance et de la consolidation de partenariats globaux que le pays a obtenu des gains solides dans son processus de développement, et ce, dans divers secteurs. Des gains importants sont à noter, notamment dans l'éducation, la santé, l'autonomisation des femmes, le renforcement de la société civile, ce qui démontre l'engagement vigoureux du Gouvernement en faveur de la réduction de la pauvreté.

Le Cap-Vert est en phase d'atteindre tous les objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015. Notre stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté intègre une approche transversale de la question de l'égalité des sexes, dans le but de répondre aux défis auxquels est confrontée la couche la plus vulnérable de la population, à savoir la femme cap-verdienne. Il n'y a pas de développement sans équité et égalité des sexes. En ce qui concerne la participation politique des femmes, seulement 15 % des parlementaires sont des femmes, mais le Cap-Vert a atteint la parité au sein de son gouvernement puisque, sur les 14 ministres qu'il compte, 8 sont des femmes.

Dans le domaine de la santé, on enregistre une augmentation de l'espérance de vie et une diminution de la mortalité maternelle et infantile : aujourd'hui, 98 % des accouchements sont effectués en milieu hospitalier avec une assistance spécialisée. Le taux de prévalence du sida est de 0,8 %.

Nous investissons grandement dans l'éducation et dans la formation professionnelle, car les femmes et les hommes de ce pays sont nos uniques pierres précieuses et nous devons les former pour les transformer en ressources stratégiques pour le développement. Le taux de scolarisation est de 96 %. Le Cap-Vert a atteint l'égalité des sexes dans l'éducation primaire et secondaire. Nous investissons également dans la sécurité sociale, avec pour objectif l'accès à un logement digne pour tous; nous investissons dans les technologies de l'information et de la communication, dans les énergies renouvelables, dans l'approvisionnement en eau, dans l'agriculture, dans l'élevage et dans l'industrie agro-alimentaire. Nous estimons avoir accompli des progrès notoires, surtout ces dernières années, mais nous avons encore d'énormes défis à surmonter. Étant pauvre en ressources naturelles traditionnelles et ne possédant que 10 % de terres arables, le Cap-Vert continue d'être vulnérable du point de vue aussi bien environnemental qu'économique. Nous sommes soumis aux effets néfastes du changement climatique et le pays, étant un archipel, a besoin de ressources énormes pour ses infrastructures.

Nous sommes de plus à un moment crucial de la vie du pays. Nous sommes en train de décoller et nous avons besoin de toutes nos énergies pour réaliser une transformation radicale de nos îles, démontrant que le développement est possible dès lors qu'il y a une vision, des stratégies adéquates, une volonté politique,

les libertés, la démocratie et le sens du bien commun. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de partenariats pour franchir le pas et construire l'avenir.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ratu Inoke Kubuabola, Ministre des affaires étrangères, de la coopération internationale et de l'aviation civile de la République des Îles Fidji.

M. Kubuabola (Fidji) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais, au nom du peuple et du Gouvernement fidjiens, saisir cette occasion pour féliciter le Secrétaire général de sa clairvoyance et le remercier d'avoir proposé, et l'Assemblée générale d'avoir accepté, la tenue de cette Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). D'après l'examen des progrès accomplis jusqu'à présent, et dans la perspective de 2015, il semble évident que les domaines où des avancées ont été enregistrées varient selon les pays.

En ce qui concerne leurs propres accomplissements en faveur de la réalisation des OMD, les Fidji ont progressé dans les huit objectifs fixés. Notre deuxième rapport sur la question indique que cinq d'entre eux devraient être atteints d'ici à 2015, parmi lesquels l'objectif 2 – assurer l'éducation primaire pour tous; l'objectif 4 – réduire la mortalité infantile; l'objectif 5 – améliorer la santé maternelle; l'objectif 7 – préserver l'environnement; et l'objectif 8 – mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Le rapport suggère également que la réalisation des trois objectifs restants (l'objectif 1 – réduire l'extrême pauvreté et la faim, l'objectif 3 – promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et l'objectif 6 – combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies) constitue un énorme défi. Fort de son engagement, le Gouvernement est toutefois persuadé que ces objectifs seront atteints.

Alors que l'objectif 2 est, concrètement, déjà réalisé aux Fidji grâce à la solidité et à l'efficacité de nos politiques d'éducation, l'élimination de la pauvreté conformément à l'objectif 1 est pour nous une source de préoccupation majeure. Nous avons identifié un certain nombre de facteurs ayant empêché les Fidji de faire des progrès réguliers dans ce domaine. Il s'agit, entre autres, de la crise financière mondiale; de la volatilité des prix du pétrole dans le monde, qui s'est traduite par des pressions inflationnistes et a pesé sur

les salaires réels, poussant dans la pauvreté effective les populations qui se maintenaient jusqu'alors à son seuil; de l'absence de règlement de certaines difficultés politiques, qui ont eu un effet négatif sur les investissements, les exportations et la croissance de l'emploi, contribuant ainsi à la pauvreté; et d'une utilisation non productive des terres.

Les deux premiers facteurs précités échappent certes au contrôle d'une petite économie insulaire comme la nôtre, mais nous pouvons contrôler les deux autres. De ce fait, le Gouvernement a lancé un programme de réforme économique et sociopolitique, qui forme la base de son cadre de développement durable, notamment en ce qui concerne la bonne gouvernance. Les Fidji ont consenti des efforts importants pour renforcer cet aspect en développant une culture durable de bonne gouvernance et démocratique qui, à terme, représentera la pensée et l'attitude politiques dominantes de la population fidjienne. Le but est de créer une structure gouvernementale qui soit réellement participative, axée sur le consensus, responsable et transparente, et qui se plie à la loi. Cela permettra de garantir que la corruption est minime, que les points de vue des minorités sont dûment pris en compte et que les voix des groupes sociaux les plus vulnérables sont entendues.

Des réformes agraires sont également mises en œuvre pour assurer que l'exploitation de nos ressources abondantes est maximale et cohérente. En outre, les objectifs du Millénaire pour le développement ont été intégrés dans la Charte populaire, notre cadre stratégique du changement et feuille de route visant à assurer la réussite de la mise en œuvre et de la réalisation des OMD.

Les Fidji sont convaincues que, au cours des cinq ans à venir, relever ces défis exigera des approches innovantes, accompagnées d'institutions adaptées, de programmes engagés, d'un partage des ressources juste et équitable et, par-dessus tout, d'un partenariat mondial plus fort et plus résolu. À cet égard, le Gouvernement fidjien s'est engagé à entreprendre une analyse nationale en profondeur des progrès accomplis dans la réalisation des OMD, à concevoir des plans d'action novateurs pour accélérer la réalisation des OMD, à revoir ses politiques pour intégrer les OMD dans le plan de développement national, à formuler une gestion efficace des ressources nationales pour atteindre les OMD et à procéder à un suivi et à une

évaluation réguliers des progrès accomplis en vue de leur réalisation.

Pour terminer, le Secrétaire général avait raison de dire que l'incapacité d'atteindre les cibles des OMD équivaldrait à un échec inacceptable du point de vue tant moral que pratique. En 2000, les Fidji s'étaient engagées à atteindre les OMD, et nous restons fidèles à cet engagement. En tant que gouvernement, que savons que tout dividende tiré de notre succès profitera directement à notre peuple. Les dirigeants de la planète ont prévu cela il y a 10 ans et nous sommes déterminés à traduire cette vérité dans les faits.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Kalombo T. Mwansa, Ministre de la défense et Envoyé spécial du Président de la Zambie.

M. Mwansa (Zambie) (*parle en anglais*) : Il reste cinq années seulement avant l'échéance fixée pour atteindre les OMD, et nous avons dressé le bilan du point atteint. La Zambie a accompli d'importants progrès en matière d'amélioration de l'environnement macroéconomique, ce qui a généré un taux de croissance soutenue de 6,1 % au cours des cinq dernières années. En outre, et dans le cadre de son engagement à atteindre les OMD, le pays a mis en place des cadres de développement, tels que le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et le Plan national de développement stratégique quinquennal (2007-2011) pour assurer un suivi régulier des indicateurs des OMD.

Beaucoup a été fait aussi pour mettre à exécution des interventions en faveur des pauvres, entre autres l'aide en intrants agricoles offerte sous forme d'engrais et de semences aux agriculteurs, le nombre de bénéficiaires passant de 200 000 à plus de 800 000. Il convient de noter que la production vivrière s'est accrue avec les années et que la situation en matière de sécurité alimentaire s'est consolidée, ce qui fait bien augurer de la perspective de réduction de la faim.

En outre, l'accélération du développement rural est en tête de liste de nos objectifs de développement. Nous sommes en train d'améliorer l'état de nos routes de desserte, et du même coup les prestations de services et l'accès au marché pour nos populations rurales. Nous renforçons ces interventions en remédiant à la faiblesse des ressources humaines dans les zones rurales. En 2009 seulement, nous avons recruté un total de 1 610 agents médicaux de proximité

et nous nous sommes engagés également à améliorer les conditions de travail des agents de santé, entre autres en lançant le plan de rétention en zone rurale et en construisant des logements pour les agents sanitaires ruraux. Le résultat est que l'effectif total du personnel est passé de 24 407 agents en 2008 à 27 524 en 2009.

Nous sommes convaincus que toutes ces mesures contribueront de manière significative à la réalisation des OMD en matière de réduction de la mortalité infantile, d'amélioration de la mortalité maternelle et de lutte contre le VIH/sida, le paludisme et autres grandes maladies. Nous sommes résolus à mener de front ces initiatives pour que nos chances d'atteindre les OMD relatifs à la santé restent entières.

S'agissant de réaliser l'enseignement primaire pour tous, des stratégies similaires à celles mises en œuvre dans le secteur de la santé sont poursuivies. Entre 2005 et 2009, le Gouvernement a recruté et affecté plus de 25 000 instituteurs et, entre 2008 et 2010, près de 6 000 salles de classe ont été construites. Ces mesures visent à combler les déficits en infrastructure et en ressources humaines dans les zones rurales. La plupart des cibles de cette OMD continuent d'être en bonne voie de réalisation. J'ai le plaisir d'annoncer que la Zambie est en voie d'atteindre cet OMD.

La Zambie travaille sans relâche à éliminer les déséquilibres fondés sur le sexe par le biais de la discrimination positive et de programmes tels que l'octroi de bourses pour aider les filles à exceller à tous les niveaux, primaire, secondaire et universitaire. En outre, la Zambie a créé un Fonds d'autonomisation économique des citoyens en vue d'autonomiser autant de femmes rurales que possible. À cet égard, la Zambie se félicite de la mise en place de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU Femmes), la nouvelle entité de l'ONU pour la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme.

La croissance économique positive que la Zambie continue de connaître a été rendue possible grâce à l'appui de nos partenaires coopérants. Outre l'allègement de la dette dont nous avons bénéficié en 2004 après avoir accompli la moitié du programme imposé, nous avons reçu un total de 798 millions de dollars de nos partenaires étrangers par le biais de divers mécanismes d'appui des donateurs. En 2008, ce

montant a atteint 856 millions de dollars et il devrait encore augmenter avant la fin de 2010.

La Zambie continuera d'interagir positivement avec ses partenaires coopérants à travers nombre de modalités de dialogue, qui s'avèrent être d'intéressantes plates-formes pour attirer l'aide au développement, tout en faisant en sorte que la dette zambienne se maintienne à des niveaux acceptables.

Le Zambie a encore des difficultés à atteindre l'OMD 7, « Préserver l'environnement », en raison des hauts niveaux de pauvreté et de l'absence d'autres moyens de subsistance pour les pauvres. Il en résulte que les plus défavorisés accentuent la déperdition des ressources environnementales. Toutefois, des politiques et programmes sont élaborés pour appuyer et favoriser une gestion environnementale viable.

Pour terminer, j'aimerais dire que la volonté de faire en sorte d'atteindre l'OMD 8, « Mettre en place un partenariat mondial pour le développement », est essentielle si l'on veut que l'ensemble des objectifs du Millénaire pour le développement soient atteints. La majorité des interventions qui appuient la réalisation des objectifs sont tributaires non seulement d'une situation saine et favorable au niveau national, mais aussi d'apports financiers soutenus et suffisants. Nous faisons allusion aux promesses faites au Sommet du G-8 de Gleneagles d'accroître l'aide à l'Afrique. J'invite par conséquent les partenaires coopérants à honorer leurs engagements et également à veiller à une distribution équilibrée de l'aide publique au développement.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Carolyn Rodrigues-Birkett, Ministre des affaires étrangères du Guyana.

M^{me} Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : Il y a 10 ans, les dirigeants du monde ont affirmé leur volonté de n'épargner aucun effort pour faire en sorte d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). C'était une promesse dont l'écho a résonné partout dans le monde. La question est de savoir pourquoi aujourd'hui, pour tant de personnes, cette promesse est restée lettre morte.

Pourquoi accusons-nous tant de retard dans notre quête commune d'atteindre ces objectifs? Comment se fait-il que dans un monde où la prospérité augmente, où le savoir se diffuse plus largement et où

l'interdépendance s'accroît, la faim, la maladie et les privations restent le lot de millions, voire de milliards, de personnes?

De telles questions nécessitent qu'on y réponde. Tous les pays, riches et pauvres, indépendamment de leurs orientations politiques, économiques, idéologiques ou autres, peuvent faire une différence dans le sort de ces millions d'êtres humains s'ils travaillent la main dans la main dans le cadre d'un partenariat authentique. Il est en fait impératif d'agir de la sorte.

Le Guyana a adopté une approche progressive et intégrée. Une gestion prudente de la politique macroéconomique et budgétaire et la priorité accordée au développement social et à celui des infrastructures nous ont permis d'enregistrer d'importantes avancées dans la réalisation de plusieurs des OMD et de tempérer les pires effets des crises financière et alimentaire. Nous avons vu se produire des progrès non négligeables dans bien des domaines : éducation, environnement, égalité entre les sexes, éradication de la pauvreté et santé, notamment en inversant la tendance de la transmission du HIV de la mère à l'enfant.

Le Guyana est allé encore plus loin en lançant une stratégie de développement à faible émission de carbone pour que notre économie devienne peu émettrice d'émissions. En novembre dernier, nous avons signé un mémorandum d'accord avec la Norvège en vue de mettre en œuvre à l'échelle nationale un modèle de reforestation permettant de faire face aux changements climatiques sans compromettre notre souveraineté ou nos priorités nationales de développement. Ce modèle contribuera à financer des infrastructures novatrices d'une importance critique et des projets d'entreprises à faible émission de carbone. Il fera aussi progresser l'engagement de longue date du Guyana en faveur d'un développement axé sur la personne grâce à des investissements accrus dans le secteur social. Il s'agit là d'un modèle de partenariat entre pays en développement et pays développés qui vise à favoriser des objectifs communs en matière de développement et d'environnement. Malgré les progrès que nous avons réalisés au niveau national, nous ne pouvons relâcher nos efforts, car il y a encore de grands défis à relever.

Au niveau mondial, il y a eu à l'évidence des succès importants, mais aussi des insuffisances

notoires. Le principal enseignement à tirer des faits que nous avons sous les yeux est qu'avec des ressources suffisantes, des politiques et mesures appropriées à tous les niveaux et un engagement politique renouvelé, les OMD sont parfaitement réalisables. Comme le rapport du Secrétaire général l'indique clairement :

« Si les progrès accomplis sont insuffisants, ce n'est pas parce qu'il est impossible d'atteindre les objectifs du Millénaire, ou parce que les délais sont trop courts, mais parce que les engagements ne sont pas respectés, que les ressources ou la volonté mobilisées sont insuffisantes, que le principe de responsabilité n'est pas respecté et que le développement durable recueille un intérêt limité. » (A/64/665, par. 116)

Plusieurs problèmes généralisés demeurent qui exigent une riposte mondiale. Des mesures sont nécessaires pour renforcer les dispositifs de gouvernance mondiale afin de mettre en place un système multilatéral plus équitable, plus représentatif et plus efficace; de réformer et de moderniser les institutions financières internationales pour qu'elles soient mieux à même de réagir aux crises financières et économiques et de les prévenir; de renforcer les moyens et les capacités de l'ONU de s'acquitter plus efficacement de ses mandats; et de remédier aux défaillances du système commercial international. Nous jugeons nécessaire de déployer des efforts résolus pour accroître la production et la productivité agricoles, lutter contre l'incidence accrue des maladies transmissibles et faire face à la menace globale que posent les changements climatiques.

Nous devons impérativement accorder davantage d'attention aux facteurs qui, aux niveaux national et international, perpétuent la pauvreté et l'inégalité. Il est évident qu'un système mondial reposant sur de fortes inégalités n'est pas viable. Les inégalités persistantes à l'intérieur des pays et entre eux et le dénuement profond compromettent la paix et la sécurité, l'exercice des droits de l'homme et l'efficacité des efforts de développement, surtout pour les catégories de population les plus vulnérables dans tous les pays.

Il convient à cet égard de rappeler que la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) supposait clairement un appui direct accru aux efforts déployés par les pays en développement pour faciliter la

réalisation des OMD. Ce postulat demeure fondamental pour les types de partenariat dont nous avons besoin pour atteindre les OMD. Bien que les vicissitudes financières, politiques et économiques ne manquent pas d'influer sur le respect des échéances, elles ne doivent cependant pas affaiblir notre engagement à l'égard des pauvres, en particulier en temps de crise, ni ébranler notre détermination à travailler en partenariat.

La présente réunion ne sera un succès que si, à sa clôture, nous nous engageons de nouveau à veiller à ce que chaque pays atteigne les OMD. C'est sans doute la dernière chance que nous avons d'accélérer de manière décisive leur concrétisation. Ensemble – gouvernements, société civile, secteur privé et tous les autres acteurs – faisons en sorte que les déclarations solennelles et les promesses qui ont été faites se traduisent par de réels progrès pour les peuples du monde. Ne faillons pas à notre devoir.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Lucien Marie Noël Bembamba, Ministre des finances du Burkina Faso.

M. Bembamba (Burkina Faso) : Permettez-moi avant tout propos, Monsieur le Président, de vous féliciter, au nom de ma délégation, pour votre élection à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, et de vous exprimer en particulier toute notre satisfaction de vous voir présider cette importante réunion. Je voudrais également témoigner notre gratitude au Secrétaire général pour sa disponibilité constante à défendre les idéaux de l'Organisation des Nations Unies.

Le Sommet du Millénaire en septembre 2000 avait suscité beaucoup d'espoir, car les chefs d'État et de gouvernement réunis à cette occasion avaient proposé une politique mondiale de développement ambitieuse mais réaliste visant à atteindre d'ici à 2015 les objectifs du Millénaire pour le développement qui sont des repères utiles montrant le grand écart qui existe entre le monde dans lequel nous vivons et celui que nous désirons. Dix ans après leur adoption, le bilan de leur réalisation reste mitigé.

Au Burkina Faso, malgré les nombreuses difficultés qui ralentissent l'expansion économique, des progrès ont été enregistrés dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. Les plus significatifs l'ont été dans le domaine de l'accès à l'eau potable, où le pourcentage de la population ayant accès à une source

d'eau potable est passé de 43,1 % en 1994 à près de 80 % en 2010. De même, au niveau de l'éducation, tout comme dans le domaine de la santé, des résultats encourageants sont enregistrés, en particulier en ce qui concerne le taux brut de scolarisation, le taux de mortalité infantile et maternelle, et surtout, le taux de prévalence du VIH/sida qui s'est stabilisé aux environs de 1,6 % en 2008 contre 7,17 % en 1997, la gratuité des antirétroviraux étant effective depuis le 1^{er} janvier 2010.

Toutefois, des défis importants demeurent, en matière d'égalité des sexes, d'amélioration du système de santé, de scolarisation et d'alphabétisation des adultes, ainsi que de protection de l'environnement. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) par le Burkina Faso pourrait également et davantage être compromise, en raison des conséquences de la crise mais aussi des changements climatiques, dont certains effets visibles sont les inondations.

Pour gagner la bataille pour la réalisation des OMD, il faut une synergie d'actions et une ferme volonté politique. Il est donc temps que nous donnions de nouveaux signes d'engagement et de volonté. Le Burkina Faso pour sa part voudrait réaffirmer ici ce qui apparaît comme fondamental dans cette bataille pour la réalisation des OMD. Il s'agit des points suivants. Premièrement, les OMD doivent être considérés comme des droits de nos populations. Deuxièmement, les OMD doivent être plus que jamais partie intégrante des stratégies globales en matière de développement et pris en compte systématiquement dans les politiques et programmes servant de cadre de référence et de dialogue avec les partenaires de développement, qu'il s'agisse des institutions financières et des organisations internationales ou de la société civile. Troisièmement, les politiques de mobilisation des ressources en faveur des OMD doivent emprunter des axes novateurs pour accélérer le processus.

Enfin, la bataille pour l'atteinte des OMD doit impliquer toutes les nations sans exclusion aucune.

Au regard des attentes, l'insuffisance des ressources financières constitue une contrainte majeure à l'atteinte des OMD. C'est pourquoi nous saisissons l'opportunité que nous offre cette tribune pour exhorter les donateurs à œuvrer au succès des discussions en cours, notamment au niveau de la reconstitution des ressources de l'Association internationale de

développement du Groupe de la Banque mondiale, ainsi que celles du Fonds africain de développement du Groupe de la Banque africaine de développement.

Dans le même sens, nous rappelons notre vœu le plus ardent pour un accès facilité aux marchés, dans le cadre d'un environnement commercial international plus équitable. Nous avons toujours eu une conviction très profonde que le commerce équitable est indispensable pour accélérer la croissance économique, notamment des pays à faible revenu, et générer des ressources conséquentes pour financer leur développement et la réalisation des OMD.

À l'heure de la mondialisation, tous les peuples doivent être associés aux efforts de la Communauté internationale pour l'atteinte des OMD. C'est pourquoi le Burkina Faso souhaite que la République de Chine (Taiwan) soit un partenaire à part entière dans la mise en œuvre des OMD.

Ensemble, nous devons œuvrer avec davantage de solidarité pour nous donner les chances de réalisation des OMD et concourir à l'avènement d'un monde meilleur pour toutes les populations de notre planète.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Amira El Fadal, Ministre de la protection sociale et de la sécurité sociale de la République du Soudan.

M^{me} El Fadal (Soudan) (*parle en arabe*) : Je souhaite d'emblée, au nom de ma délégation et à titre personnel, remercier les organisateurs de cette importante rencontre pour les efforts qu'ils ont déployés afin de convoquer cette Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et de promouvoir un programme d'action consensuel pour la période allant jusqu'à 2015, date fixée pour la réalisation des OMD, qui est aujourd'hui éloignée de moins de cinq ans. Nous nous rencontrons aujourd'hui afin d'élaborer des politiques efficaces et des initiatives constructives pour lutter contre des problèmes de plus en plus redoutables et renforcer les progrès déjà accomplis vers la réalisation des OMD.

Il ne fait aucun doute que la situation économique, financière et commerciale internationale actuelle représente un obstacle au développement pour les pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux, et constitue une véritable menace pour leurs populations. Ceci est vrai pour différentes

raisons, notamment la baisse de l'aide publique au développement (APD), les conditions commerciales internationales inéquitables, les restrictions imposées aux exportations des pays en développement vers les marchés mondiaux et la faiblesse du cours des produits de base, ainsi que le lourd fardeau de la dette extérieure et l'incidence négative de la mondialisation. En plus de ces problèmes, la faim, les maladies et les luttes intestines causent d'autres difficultés à ces sociétés et à l'ensemble de la communauté internationale. Voilà pourquoi le degré de réalisation des OMD va rester inférieur aux aspirations du continent africain.

La communauté internationale doit reconnaître que les problèmes de plus en plus sérieux et leurs effets néfastes exigent une action collective sous la direction d'une organisation internationale capable et efficace telle que l'ONU, qui met au point des initiatives créatives susceptibles de nous aider à lutter contre ces problèmes.

Mon pays déploie des efforts considérables pour atteindre les OMD. Nous avons énormément progressé dans la mise en œuvre de projets au bénéfice des couches marginalisées de notre société en vue de diminuer la pauvreté et d'améliorer la qualité de l'éducation et des soins de santé – en particulier en ce qui concerne la santé maternelle et infantile et la lutte contre les maladies.

S'agissant de la pauvreté, le Soudan a mis en œuvre une série de plans quinquennaux pour réaliser le développement économique et social et atténuer la pauvreté. Nous avons créé un conseil suprême pour assurer la préparation et le suivi d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, comité qui sera présidé par S. E. le Président de la République. Nous avons augmenté les dépenses en faveur des personnes pauvres, portées à 9 % du produit intérieur brut (PIB) en 2009. Nous avons consacré 12 % du crédit bancaire commercial au microfinancement. Le mécanisme caritatif *zakat* a apporté une contribution par le biais d'un projet indépendant d'atténuation de la pauvreté à l'intention des familles pauvres, qui est évalué à plus de 200 millions de dollars par an.

Le Soudan a également enregistré des évolutions positives dans le domaine de l'éducation dans le cadre d'une politique et d'une stratégie nationales officielles, notamment en offrant une éducation gratuite et obligatoire à tous les enfants, en particulier les filles.

En ce qui concerne l'autonomisation des femmes, nous avons élaboré une stratégie nationale pour promouvoir et autonomiser les femmes dans tous les secteurs de la société. Nous avons adopté en 2005 un plan national de lutte contre la violence à l'égard des femmes, et nous avons créé au sein du Ministère de la justice une unité spéciale de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants. En 2006, nous avons créé au sein du Ministère de l'intérieur une unité pour la protection des familles et des enfants. Nous considérons notre stratégie nationale de 2008 sur la circoncision féminine comme une priorité absolue. Nous avons modifié le Code pénal pour y inclure la protection des femmes en temps de conflit armé.

De même, nous avons attribué aux femmes 25 % des sièges au conseil législatif national et aux conseils législatifs des États. Le nombre de femmes parlementaires a atteint 300. En outre, l'État a adopté des politiques et des mesures pour protéger la santé infantile et fournir gratuitement des soins de santé à tous les enfants âgés de moins de 5 ans. En 2010, ces efforts ont atteint leur point culminant avec la ratification de la loi fédérale de protection de l'enfance. L'État accorde à la santé reproductive un rang de priorité élevé et il a élaboré un plan national sur la question. Il met actuellement en œuvre une feuille de route pour diminuer la mortalité maternelle.

En ce qui concerne la viabilité environnementale, nous avons ratifié tous les accords, protocoles et programmes régionaux et internationaux sur la protection de l'environnement et nous avons adopté une stratégie pour la fourniture d'eau potable et de services d'assainissement.

Nous réaffirmons que l'aide publique au développement revêt une importance capitale en tant qu'outil complémentaire de développement. La crise mondiale ne doit pas servir d'excuse pour diminuer le montant de l'APD promise par les pays développés. En tant que pays qui sort d'un conflit interne, le Soudan a franchi une étape importante avec la signature de l'Accord de paix global. Il n'a cependant reçu qu'une petite partie de l'appui promis lors des première et deuxième conférences des donateurs d'Oslo, et il compte sur ses initiatives nationales pour mettre en œuvre ses plans de développement.

Nous réaffirmons l'importance de l'ONU en tant que chef de file en vue de la réalisation des OMD. Nous avons la responsabilité commune de rendre

l'Organisation efficace, universelle et ouverte à tous alors qu'elle s'attaque à l'ensemble des problèmes mondiaux, notamment dans le domaine du développement. Nous attendons donc avec impatience d'approfondir notre coopération internationale multilatérale et de donner priorité aux intérêts collectifs plutôt qu'à des intérêts purement égoïstes, et ce afin de créer un environnement international propice à une coopération environnementale durable.

J'ajoute enfin que le Soudan s'achemine vers une phase importante et décisive de son histoire : le référendum qui doit se tenir dans trois mois et demi environ. Nous avons besoin de l'appui et de la contribution de l'ONU pour faire le choix volontaire de l'unité du pays et maintenir l'unification, la sécurité et la stabilité du Soudan pour que la paix, l'amitié, la fraternité, la coopération et la solidarité règnent dans tout le pays.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Daniele Bodini, chef de la délégation de la République de Saint-Marin.

M. Bodini (Saint-Marin) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord saluer les efforts inlassables déployés par le Secrétaire général pour accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Je me félicite aussi que les Coprésidents, M. Treki et M. Deiss, aient vraiment à cœur d'y concourir. Je tiens aussi à féliciter les représentants permanents du Sénégal et du Danemark pour la manière avec laquelle ils ont conduit les négociations relatives au projet de document final (A/65/L.1).

Il y a 10 ans, les chefs d'État et de gouvernement de nos pays, petits et grands, en développement ou développés, du Nord et du Sud, ont arrêté d'un commun accord les objectifs du Millénaire pour le développement, à atteindre avant 2015 – une entreprise ambitieuse mais nécessaire. Aujourd'hui, à cinq ans de l'échéance prévue, nous sommes réunis ici pour évaluer nos propres réalisations afin de satisfaire ces besoins humanitaires essentiels. Dans son excellent rapport (A/64/665), le Secrétaire général souligne que des succès ont été remportés dans certains domaines mais que dans d'autres, nous accusons toujours un retard. Il faut faire beaucoup plus au cours des cinq prochaines années. Je suis convaincu que personne dans cette salle ou ailleurs n'est opposé à la réalisation des OMD.

Ces dernières années, des bouleversements économiques et financiers mondiaux imprévisibles et de graves catastrophes naturelles ont fait avorter le processus lancé il y a 10 ans. Ensemble, aujourd'hui, dans cette même salle, nous réaffirmons notre attachement aux objectifs du Millénaire pour le développement. Il est évident que pour que le succès soit durable la croissance économique doit être soutenue au niveau mondial.

Pour atteindre ces objectifs, nous devons créer des emplois pour des centaines de millions de personnes au chômage ou en situation de sous-emploi, en particulier les jeunes. Ils seront le nouveau moteur permanent et dynamique du développement de l'économie mondiale. Je suis convaincu que les nouvelles générations construiront un monde où règne la stabilité sociale et économique, non seulement dans les pays en développement mais aussi dans les pays développés. Cette économie revitalisée accélérera également la réalisation des OMD.

Nous devons réformer le système financier mondial de manière à ce que notre action collective continue de donner des résultats et d'avoir des effets durables et positifs. Le climat d'incertitude créé par l'absence de régulation et la spéculation qui caractérisaient le système financier a mis à mal la stabilité économique et sociale de très nombreux pays et a malheureusement fait avorter nos progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous devons également promouvoir un partenariat public-privé plus solide dans chaque secteur de notre alliance mondiale pour offrir à tous les citoyens du monde des possibilités d'emploi.

Pour terminer, Saint-Marin, qui s'enorgueillit d'être Membre de l'ONU et de l'Assemblée générale, se félicite qu'un si grand nombre de pays aient réaffirmé leur volonté de poursuivre leurs efforts en vue d'atteindre les OMD.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jorge Valero Briceño, chef de la délégation de la République bolivarienne du Venezuela.

M. Valero Briceño (Venezuela) (*parle en espagnol*) : Dix ans après le Sommet mondial au cours duquel nous avons adopté les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le bilan est décevant. La réalisation de ces objectifs est sérieusement menacée. La plupart des pays développés n'ont pas

honoré leur engagement de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement. La crise économique et financière mondiale du capitalisme de ces dernières années a entraîné une hausse de la pauvreté, des inégalités et de l'injustice.

L'économie financière exerce une hégémonie sur le monde et engendre des milliards de dollars supplémentaires sans apporter aucune amélioration. C'est l'économie casino. Elle a subjugué les États et tente de détruire la sphère publique et de tout privatiser, aussi bien les services publics que la guerre.

Le totalitarisme du marché empêche l'exercice des droits de l'homme et du droit au développement. Dans ces conditions le droit au travail ou à la santé n'existe pas; il n'y a que les ajustements du marché du travail et les sociétés privées qui fournissent l'assurance maladie. Il n'existe non plus de droit à l'alimentation, laquelle dépend du marché international, qui a fait des denrées alimentaires des objets de spéculation par des opérations à terme.

La baisse de l'investissement social a limité la capacité des États de garantir les droits économiques, sociaux et culturels des populations. Même dans les pays développés, les secteurs les plus vulnérables ne peuvent échapper aux effets désastreux de la crise du capitalisme provoquée par les spéculateurs financiers avec la complicité des gouvernements les plus puissants du monde et des institutions de Bretton Woods.

La révolution bolivarienne, conduite par le Président Hugo Chávez Frías, préconise un autre modèle de développement humaniste et opère de profonds changements structurels en faveur des pauvres et des marginalisés. Bien que notre pays n'ait pas été à l'abri des effets pervers de la crise du capitalisme, l'investissement social a augmenté et, aujourd'hui, davantage de Vénézuéliens jouissent de meilleures conditions de vie. L'investissement social est devenu une stratégie nationale pour parvenir à un développement souverain et intégral, et donc pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Soixante pour cent de l'ensemble des recettes fiscales obtenues entre 1999 et 2009 ont été allouées à l'investissement social. C'est pourquoi nous progressons vers un système de sécurité sociale universelle.

Les missions sociales, en faveur des secteurs les plus exclus de la société, ont permis au Venezuela d'assurer l'intégration sociale, rapidement et à grande échelle. Le taux de pauvreté est tombé de 49 % en 1998 à 24 % à la fin de l'année 2009, et la pauvreté extrême a radicalement diminué, tombant de 29,8 % à 7,2 %.

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a reconnu que le Venezuela est le pays de la région où les inégalités ont le plus diminué. Le taux de chômage au Venezuela est tombé de 15 % en 1998, avant l'arrivée au pouvoir du Gouvernement révolutionnaire présidé par Hugo Chávez Frías, à 6,6 % l'année dernière.

La promotion de l'égalité des sexes et une plus grande participation des femmes dans les affaires économiques et sociales ont déjà été réalisées au Venezuela. Les politiques publiques favorisent la formation et une participation égale des femmes dans la vie publique. Voici un chiffre intéressant : quatre des cinq pouvoirs au Venezuela sont présidés par des femmes, à savoir les pouvoirs législatif, électoral, judiciaire et moral.

En 2001, le Venezuela avait déjà atteint l'objectif concernant l'accès à l'eau potable. Et, en 2005, l'objectif fixé en matière de collecte des eaux usagées a été atteint.

Nous nous dirigeons dans notre pays vers l'universalisation des droits à l'identité, l'alimentation, la santé, l'éducation et l'emploi. En 2005, selon l'UNESCO, le Venezuela ne comptait plus d'analphabètes, et ce grâce à des programmes de coopération avec nos frères cubains. Et, récemment, la même institution spécialisée des Nations Unies a déclaré que le Venezuela faisait partie des cinq pays du monde offrant l'accès le plus large à l'enseignement universitaire. Avant 2015, le Venezuela atteindra, entre autres, à l'éducation primaire pour tous; à la réduction du taux de mortalité infantile; à la réduction du taux de mortalité maternelle; à la réduction de la propagation du VIH/sida; et fera reculer l'incidence du paludisme et de la dengue.

Au Venezuela, nous faisons route vers une démocratie de qualité, centrée exclusivement sur les intérêts, besoins et attentes de notre peuple : une démocratie participative et responsable où les libertés

politiques s'exercent réellement et où l'on jouit des fruits du développement.

Le Gouvernement bolivarien promeut l'intégration latino-américaine et caribéenne, sur la base des principes de coopération, de solidarité et de complémentarité. L'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique – Traité commercial entre les peuples (ALBA-TCP) et le PETROCARIBE contribuent à l'éradication de la pauvreté, ainsi qu'à la suppression des inégalités et du chômage dans notre région. C'est pourquoi le Venezuela aide les pays frères du continent à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Venezuela a repris le contrôle total de ses ressources naturelles. Au Venezuela, tous les services de base sont considérés comme des droits de l'homme. Les ressources de notre pays, gérées de manière souveraine, ont permis la création de la Banque du Sud et de la Banque de l'ALBA. Les politiques publiques sont devenues des instruments d'appui à un développement autonome et indépendant, libéré de la tyrannie exercée par la Banque mondiale et par le Fonds monétaire international. Face à la mondialisation néolibérale, nous proposons une mondialisation de justice et d'équité. Face au pillage et à la soumission des pays, nous proposons le commerce équitable, dans un monde où tous y gagnent grâce à la coopération solidaire.

Sous l'égide du Président Hugo Chávez Frías, le Venezuela a rempli la majorité des objectifs du Millénaire pour le développement. Dans le cadre du plein exercice de notre souveraineté et de notre autodétermination, nous avons choisi la voie vénézuélienne vers le socialisme, pour instaurer une société où la justice, l'égalité et la solidarité règnent en parfaite conformité avec les droits de l'homme et les libertés démocratiques.

Notre révolution bolivarienne est orientée vers la réalisation complète des garanties sociales, économiques et culturelles, conformément aux paroles du libérateur Simón Bolívar au Congrès d'Angostura en 1819. Il a proclamé : « Le système de gouvernement le plus parfait est celui qui produit la plus grande somme de bonheur possible, la plus grande somme de sécurité sociale et la plus grande somme de stabilité politique ».

La séance est levée à 13 h 10.